

***l'Anti*capitaliste**

n°414 | 25 janvier 2018 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

NOTRE-DAME-DES-LANDES



UNE VICTOIRE QUI EN APPELLE D'AUTRES

Dossier

EHPAD

Pages 6 et 7

ÉDITO

**De Kobané à Afrin:
résistance**

Page 2

PREMIER PLAN

**Migrant-E-s: rendre
illégitime le projet de loi**

Page 3



ANNIVERSAIRE

**Égypte, 25 janvier 2011: quand
tout est devenu possible**

Page 10

LIBRE EXPRESSION

**Entretien avec Fathi Chamkhi
sur la situation en Tunisie**

Page 12



édito

Par MIREILLE COURT

De Kobané à Afrin : résistance

Samedi 20 janvier, Erdogan a lancé une offensive contre le canton d'Afrin, au nord de la Syrie. Les bombardements intensifs de ce week-end ont déjà causé onze morts et des dizaines de blessés civils. Ce petit territoire, frontalier avec la Turquie, l'un des trois cantons de la Fédération démocratique du nord de la Syrie (Rojava), peuplé en majorité de Kurdes, abrite des centaines de milliers de réfugiés : des Yezidis qui avaient fui les massacres de l'EI en 2014, et de nombreux Syriens de la région d'Idleb, tombée sous le joug des brigades djihadistes de Tahrir al-Cham. Pourquoi Erdogan a-t-il décidé d'agir maintenant ? À la fin du mois se tiendra à Sochi un nouveau round de négociations sur l'avenir de la Syrie sous l'égide de Poutine. Les Russes, qui « contrôlent » la région d'Afrin, ont décidé de laisser faire, les USA se dédouanent en arguant de la responsabilité des Russes, et Bachar al-Assad, qui avait déclaré qu'une incursion dans son espace aérien et/ou une invasion terrestre entraînerait une riposte très ferme, ne lève pas le petit doigt. Comme l'a relevé le journaliste Azat Kurkut, entre les deux dictateurs c'est donnant-donnant : feu vert de Assad à Erdogan pour s'emparer d'Afrin et noyer dans le sang la révolution du Rojava, leur ennemi stratégique commun ; feu vert d'Erdogan à Assad pour s'emparer d'Idlib, y détruire tout ce qui reste de l'opposition démocratique syrienne, et poursuivre ses raids criminels contre la Ghouta. Les combattantEs YPG/YPJ et les FDS se retrouvent donc seuls pour empêcher un massacre programmé, comme à Kobané en 2014. Le but d'Erdogan est d'empêcher la jonction du canton d'Afrin avec les deux autres cantons du Rojava, mais aussi d'établir une occupation turque dans la région, aidé par ses alliés djihadistes de l'opposition syrienne. Car Erdogan ne s'arrêtera pas là : il a annoncé qu'il poursuivrait son offensive contre Manbij, libérée de Daesh par les FDS en mai 2016. Le gouvernement français appelle Erdogan à la « modération » et a demandé une réunion du conseil de sécurité de l'ONU. Quelle crédibilité a-t-il quand il vient de recevoir avec les honneurs le président turc, qui clamait haut et fort ses intentions ? Comme pendant la bataille de Kobané, seule la solidarité et la mobilisation internationales pourront faire changer le rapport de forces. Nous devons exiger des sanctions immédiates, politiques et économiques, contre le dictateur turc et son gouvernement, jusqu'à l'arrêt de leur agression.

BIEN DIT

« Si l'on se place dans une logique de prévention des dommages sanitaires et sociaux, quel est l'intérêt de placer en première ligne des policiers et magistrats, qui ne sont pas des médecins, et pas des addictologues ? »

KATIA DUBREUIL, secrétaire nationale du Syndicat de la magistrature, à propos de la proposition d'amende forfaitaire au délit d'usage de stupéfiants, *Mediapart*, 22 janvier 2018.

À la Une

Notre-Dame-des-Landes : après la victoire, le combat pour la Zad continue !

50 ans de lutte. 10 ans d'occupation. Des manifestations mémorables. Des dizaines de milliers de personnes – paysanEs, urbainEs, occupantEs, jeunes et moins jeunes, mobilisés à tant de reprises sur le site et ailleurs. Des rencontres, des jours et des nuits de fête. Des centaines de comités de soutien. Et finalement : la victoire ! Le gouvernement abandonne officiellement le projet d'aéroport.

Le gouvernement Macron peut toujours essayer de s'en tirer par le haut, c'est bien une défaite de l'État et du patronat, et une victoire des opposantEs dans leur ensemble.

Les raisons d'une victoire

Une victoire qui vient de loin : parti des paysanEs de NDDL en 1974, le mouvement d'opposition a su agréger les soutiens des populations locales. En 2009, les paysanEs osent une main tendue aux jeunes écologistes radicaux et les invitent à rester sur la Zad. Le mouvement contre l'aéroport prend le parti de l'occupation des terres, légalement propriété publique. Cette occupation deviendra la principale arme dans le rapport de forces qui l'oppose tout à la fois à l'État et son appareil répressif, aux collectivités locales, aux multinationales et au patronat local. L'échec de l'évacuation policière en 2012 est une défaite politique majeure pour l'État, le gouvernement, le PS. Alors que le mouvement social enchaîne les défaites, ce combat ramène à la mémoire d'autres luttes victorieuses : au Larzac, contre des installations nucléaires au Pellerin, à Plogoff, au Carnet... Elle sert de catalyseur à la contestation contre le gouvernement Hollande, ouvre la porte à d'autres luttes, une raison de plus pour l'État de ne pas céder. C'est de cette occupation longue, en butte aux répressions policières et judiciaires que naît véritablement la Zad : un lieu de vie à l'écart du monde médiatique, porteur d'espoir où convergent des milliers de jeunes qui s'installent, parfois définitivement. Une petite société, qui finira par créer des liens de solidarité forts avec les habitantEs de la région.

La Zad ne reste pas à l'écart des luttes : solidaire, elle répercute les luttes des peuples du monde entier, produit de la nourriture pour les migrantEs de la région et d'ailleurs, rencontre les syndicalistes, soutient les travailleurEs en lutte contre la loi travail et les ordonnances Macron... C'est toute la diversité de notre camp social qui se retrouve autour de Notre-Dame-des-Landes.

Gesticulation policière et médiatique

Le gouvernement Macron aura largement berné son monde avec sa très médiatique gesticulation policière. Toute l'action du pouvoir n'aura finalement été qu'une vaste opération de communication : un

rapport commandé pour accréditer l'option du réaménagement de l'aéroport actuel ; de multiples rencontres avec les élus locaux ; des médias relayant le discours de la gendarmerie faisant passer les « zadistes » pour des combattantEs aguerris... L'enjeu était de montrer au public un gouvernement au travail, quand la décision était déjà prise.

La « route des chicanes », qui traverse la Zad, était largement inconnue il y a quelques jours, sinon par les photos de ses étranges architectures. Symbolique pour les occupantEs, elle l'est aussi pour l'État. Une fois l'aéroport abandonné, l'enjeu était de laisser l'État régalienn sauver la face après une défaite majeure, sans pour

autant livrer la Zad aux gendarmes. D'où la décision du mouvement de libérer lui-même la fameuse route « D281 ». Il s'agit maintenant de préserver la Zad de la normalisation capitaliste. Pour nous, militantEs anticapitalistes, la terre appartient collectivement à celles et ceux qui la travaillent, qui n'en font pas un objet de spéculation. Nous rejoignons celles et ceux de la Zad qui déclaraient il y a quelques jours que l'État « est et restera, pour nous, un adversaire politique et [que] nous continuerons à construire nos réalités ».

Laisser vivre la Zad

Pour éviter un affrontement policier, le gouvernement pourrait donc laisser le mouvement gérer lui-même une partie des terres. Depuis longtemps, le mouvement s'est organisé en vue d'une victoire. Une interface juridique avec l'État cohabiterait avec « l'Assemblée des usages et des communs », sorte de « parlement » des occupantEs et habitantEs de la Zad. Celles et ceux qui cultivent, élèvent, transforment la nourriture, réparent, produisent, construisent, inventent, instruisent, écrivent et lisent... Une part de « normalisation » est sans doute inévitable dans l'État capitaliste. Mais il appartient au mouvement, dans une unité la plus large possible, de préserver et laisser vivre tout ce que la Zad a vu naître d'expériences. Le rassemblement du 10 février sur la Zad sera l'occasion d'une fête. La veille en effet, la Déclaration d'utilité publique sera morte, et l'aéroport avec. Mais ce sera aussi le moment d'afficher notre détermination pour que vive la Zad !

CorrespondantEs NPA 44



CHARMAG

GRÈCE

Offensive antisociale et mobilisation en demi-teinte

Face à de nouvelles mesures austéritaires et antisociales, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes de Grèce. Insuffisant, malheureusement, pour faire reculer le gouvernement.

Aussi révoltant que les nouvelles mesures votées le 15 janvier par la coalition Syriza-ANEL, il y a l'attitude des dirigeants de Syriza : alors qu'ils expliquent que ces mesures correspondent aux desiderata des « instances » (troïka + fonds de stabilité), le gouvernement s'auto-congratule, en indiquant que le résultat aurait pu être pire, et qu'on va ainsi vers la fin des mémorandums

en automne. Cynisme ou naïveté ? L'objectif était de faire voter les mesures avant l'évaluation finale par les instances de ce pays sous contrôle et le feu vert pour un versement à la Grèce de 6,7 milliards dont la plus grosse part va servir... à rembourser la dette !

Offensive multiforme

Les principales mesures adoptées sont les suivantes :

- restriction du droit de grève : désormais, les syndicats de base, qui inquiètent visiblement les technocrates du fait de la combativité de certains qui pourraient être contagieuse, devront pour valider une grève avoir un vote positif d'au moins 50% + 1 vote de leurs membres, au lieu des 30% actuels ;
- allocation de vie chère aux familles de 1 ou 2 enfants... au détriment des familles de 3 enfants ou plus, qui voient diminuer cette allocation ;

- confiscation des logements en cas d'endettement de plus de 500 euros, avec procédure électronique pour éviter l'information publique, et peines de prison pour ceux qui veulent empêcher les expulsions. L'État prétend ainsi « récupérer » 11 milliards en revendant les logements confisqués ;
- éducation : obligation pour les enseignantEs d'une présence de 30 heures dans les établissements et fusions d'écoles, dans la continuité de ce qui a été fait depuis 7 ans. Ces mesures interviennent sur fond de crise maintenue, quoi qu'en dise Syriza, qui vante un chiffre de « seulement » 20% de chômage. En fait, de nombreux chômeurEs ne sont plus comptabilisés et les emplois créés sont le plus souvent à temps partiel et précaires... La vente de la Grèce s'accélère : vente des « activités portuaires » et d'autres services

Un monde à changer

IL Y A 50 ANS, UN MOUVEMENT QUI SE CHERCHE. Le 20 janvier 1968, à Caen, les syndicats de la SAVIEM (métallurgie) lancent un mot d'ordre de grève d'une heure et demie pour l'obtention d'une augmentation de salaire (6%), la création d'un fonds de garantie de ressources en cas de réduction d'horaires, et le respect des droits syndicaux. La base juge le mot d'ordre syndical insuffisant : un cortège de 500 ouvriers parcourt l'usine pour faire cesser le travail jusqu'à satisfaction des revendications et la grève se généralise tandis que l'usine est occupée. Des piquets de grève sont mis en place toute la nuit. La direction refuse toute négociation avant la reprise du travail. Le 22 janvier, après une agression de jaunes et de CRS, les travailleurs décident d'aller manifester en ville à Caen. Des salariés d'autres usines en lutte (Jaeger, Sonolor) se joignent à eux : leur manifestation pacifique regroupe 4 à 5 000 personnes et est chargée par les gendarmes mobiles. Les ouvriers se défendent. Le 26 janvier, après une manifestation encore plus massive, ont lieu de nouveaux affrontements (200 blessés) : les autorités parlent d'« éléments incontrôlés »... mais tous les jeunes arrêtés sont des ouvriers de la région.

D'autres usines rejoignent l'action. Ainsi chez Moulinex, dont le slogan publicitaire est depuis 1962 « *Moulinex libère la femme* », les ouvrières sont particulièrement exploitées. Il n'y existe pas encore de section syndicale. Sept ouvrières appellent à la grève le 31 janvier ; elles mettent un vélomoteur devant l'entrée et improvisent un piquet de grève. La moitié du personnel les suit. Malgré la répression policière et patronale, dans les semaines qui suivent, c'est tout l'ouest de la France qui bouge. Dans toutes ces grèves, la base pousse les directions syndicales à durcir leurs mots d'ordre initiaux, des liens de solidarité s'établissent avec la population locale, les jeunes ouvriers résistent à la police... *Avant-garde jeunesse*, le journal de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) de février-mars 1968 souligne que, si les initiatives nationales récentes des syndicats ont mobilisé assez peu de monde, « *tous les mouvements sectoriels et locaux, sporadiques, violents, déclenchés un peu partout [...] ne sont pas des accidents. Ils sont les symptômes les plus nets d'un mouvement, national, profond, diffus et qui se cherche* ».

MIGRANT-E-S **Rendre illégitime le projet de loi**

Alors que Macron menace d'« *attaquer en diffamation* » toute personne dénonçant sa politique de répression à l'égard des migrantEs et réfugiéEs, chaque semaine voit son lot de nouvelles voix qui s'élèvent contre celle-ci.

Depuis un mois, le Défenseur des droits, ex-ministre de la Justice de Chirac, Jacques Toubon, ne cesse de critiquer ouvertement un « *tournant politique déplorable* », qu'il qualifie de « *défaillance nette par rapport aux droits fondamentaux* », susceptible d'entraîner une « *condamnation de la Cour européenne des droits de l'homme* ». Dans le quotidien *Libération* du lundi 22 janvier, Yann Moix, chroniqueur peu suspect de proximité idéologique avec les organisations progressistes, lance de graves accusations contre les exactions des forces de l'ordre dans le Calais et s'en prend directement au président : « *Vous avez instauré à Calais un protocole de la bavure.* » Ces prises de position rejoignent celles de la quasi-totalité des organisations humanitaires de soutien aux migrantEs, vent debout contre les mesures contenues dans le projet de loi. Notamment celle prévoyant la « *mise sous contrôle* » de la police des centres d'accueil et d'orientation où s'effectueraient un « *tri sélectif* » entre « *bons* » réfugiéEs admissibles au droit à l'asile, et « *mauvais* » réfugiéEs économiques.

La répression continue

Le 18 janvier, Cédric Herrou, animateur du collectif La Roya citoyenne, été placé plusieurs heures en

détention pour avoir contrevenu à l'exécution de son contrôle judiciaire. Il avait emprunté l'autoroute qui passe par l'Italie, voie la plus rapide pour se rendre à Nice. Cette nouvelle tentative d'intimidation montre à quel point le ministère de l'Intérieur n'entend pas relâcher la pression contre un collectif qui a acquis une renommée internationale pour celles et ceux qui défendent les droits des migrantEs.

Les accords du Touquet renforcés

En mars 2017, Macron avait annoncé, à la faveur du Brexit, qu'il remettrait en cause l'accord inique de 2003 situant la frontière avec le

Royaume-Uni à Calais. À l'occasion du sommet avec Theresa May le 18 janvier, il ne fut pas question de revenir sur cet aspect de l'accord, mais d'exiger du Royaume-Uni une rallonge substantielle de 50 millions d'euros dans le renforcement répressif des installations portuaires, et des centres de rétention, notamment pour les jeunes mineurs étrangers dont la famille réside outre-Manche afin de déterminer les heureux élus au voyage. Nous réaffirmons plus que jamais le devoir d'accueil dans chaque pays des mineurs isolés, l'ouverture des frontières, dont celle avec le Royaume-Uni, et le droit d'installation pour touTEs, demandeurEs d'asile ou pas!

CALAIS:
L'ÉTAT VA ASSURER LA DISTRIBUTION DES REPAS



Les actions de solidarité se multiplient

Il serait fastidieux d'établir ici une liste exhaustive de toutes les prises de position et actions de soutien aux migrantEs, souvent relayées dans ces pages, et nous nous contenterons de n'en mentionner que quelques-unes récentes : après les manifestations de Menton, Nantes et Lyon, en moins d'un mois, deux manifestations se sont déroulées à Ouistreham, la dernière regroupant un millier de personnes à l'appel de nombreux collectifs dénonçant « *le traitement inhumain réservé depuis des mois aux réfugiéEs* ». En Île-de-France, 11 universités se mobilisent, dans le cadre du Réseau universités sans frontières (RUSF), pour la régularisation des étudiantEs sans-papiers. À Saint-Denis enfin, une manifestation est organisée le samedi 27 janvier, à l'appel de la CSP93 et de nombreuses organisations et collectifs locaux, en soutien aux migrantEs de la porte de La Chapelle et de l'avenue du Président-Wilson.

Nous devons tout faire pour que ces initiatives se multiplient, se coordonnent, cherchent des convergences avec les collectifs mobilisés contre les violences policières et le racisme d'État, afin de faire du 17 mars prochain une grande journée internationale de lutte contre le racisme et le fascisme.

Alain Pojolat

publics (chemin de fer grec), projets de parcs de loisirs et hautes tours (par des investisseurs étrangers) au détriment de l'environnement, licenciements (par exemple dans les médias, y compris à la radio de Syriza) et salaires non versés, etc.

Une mobilisation pas à la hauteur

On le voit : ce contexte et ces mesures justifiaient une riposte de très grande ampleur. Or, les mobilisations, qui n'ont certes pas été ridicules, n'ont pas été à la hauteur. Ce fait renvoie à la situation du mouvement social en cette phase. Principal responsable : la confédération syndicale unique, GSEE, toujours dirigée par le courant PASOK, alors que ses députés accusent Syriza de faire la politique anti-ouvrière de la droite ! Mais la direction de GSEE a surtout peur d'une grosse mobilisation,

et elle s'est contentée d'appeler à un rassemblement à 18 heures le soir du 15, pendant qu'ADEDY, sa branche du secteur public, appelait à un arrêt de travail de 3 heures avec manif le midi ! Le courant du KKE (PC grec), PAME, a organisé plusieurs rassemblements et manif (les plus nombreuses), mais comme toujours de son côté. Les différents syndicats de base et courants de gauche (autour d'Antarsya, LAE-UP...) ont mobilisé dans les jours précédant le vote, mais autour de leurs propres forces, sans vrai élargissement, dénonçant GSEE (avec 200 militantEs sous ses fenêtres), avec l'autoproclamation d'un nouveau syndicalisme en construction et une tonalité triomphaliste un peu éloignée de la mobilisation réelle et de la difficulté à redonner confiance au mouvement de masse. Et parmi les faits têtus, on voit que pour réussir



une grève nationale, comme le 14 décembre, l'appel de GSEE reste indispensable. Un espoir ? Un cas de mobilisation contre les confiscations a mis enfin côte à côte différents

courants qui le plus souvent agissent à part (PAME, LAE-UP, Antarsya...). Peut être le début prometteur d'une unité à la base ?
À Athènes, A. Sartzekis

Le chiffre

762 milliards

C'est, en dollars, le montant de l'augmentation, en douze mois, de la richesse cumulée des milliardaires à l'échelle de la planète. L'ONG Oxfam, qui a rendu public ce chiffre le 22 janvier, soutient que ce total « *équivalait à sept fois le montant qui permettrait de mettre fin à la pauvreté extrême dans le monde* ».



Agenda

Samedi 27 janvier, manifestation unitaire contre le projet de loi immigration, Saint-Denis. À 14h30 à Porte de Paris, métro Porte-de-Paris.

Mardi 30 janvier, journée nationale de mobilisation et de grève dans les EHPAD. À Paris, rassemblement à 14h devant le ministère des Solidarités et de la Santé. À l'appel d'une intersyndicale CGT, CFDT, FO, UNSA et CFTC.

Jeudi 1^{er} février, journée nationale de mobilisation contre la sélection à l'université. À l'appel d'une intersyndicale CGT-FERC, FNEC FO, FSU, SGL, Solidaires étudiants, SUD éducation, UNEF, UNL.

Mardi 6 février, rassemblement contre le licenciement de Gaël et la répression à La Poste, Paris 7^e. À 19h, ministère du Travail, 127, rue de Grenelle, métro Varenne.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

« *Je suis toujours un homme de gauche.* »

MANUEL VALLS, France Info, 21 janvier 2018

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication.
SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

Gérant et directeur de publication :
Ross Harrold

Secrétaire de rédaction :
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

LES RÉPUBLICAINS

Wauquiez seul contre tous ?

Depuis l'élection de Wauquiez à la tête des Républicains et la mise en place de la nouvelle direction, les annonces de départs et de mises en retrait sont nombreuses dans un parti en pleine refondation et... implosion.

Alors qu'il a été élu à 75% il y a à peine deux mois, Wauquiez ne semble pas trouver à cette étape de consensus dans ses rangs et parmi les ténors de la droite historique. Son premier chantier à la tête des Républicains est de réunir autour de lui sa « famille politique » et de reconstruire une direction. Cela n'est pas simple puisque Wauquiez, pour répondre au phénomène Macron, veut faire peau neuve et s'orienter vers la droite extrême. Mais cela semble coïncider, voire couiner.

Un organigramme qui parle de lui-même

La nouvelle direction de LR est composée de 14 membres qui, selon le nouveau patron, « viennent du gaullisme mais aussi du centrisme », et ont « 43 ans de moyenne d'âge ». Pour réunir sa famille politique, Wauquiez doit jongler avec tous. Mais en y regardant de près et sans grande surprise, c'est toute la droite la plus libérale et la plus dure qui est au cœur de l'appareil. Pour faire taire ceux qui l'accusent d'aller sur le terrain du FN, il a nommé comme première vice-présidente Virginie Calmels, la très libérale juppéiste. Mais il a également nommé comme deuxième vice-président Guillaume Peltier, ancien membre du FN jeunes, ancien bras droit de Villiers et qui, cet été, indiquait, comme le rapporte le JDD : « À droite, il n'y a pas d'argent, plus d'idées, plus de leader naturel. Les anciens sont battus. Arrive une nouvelle génération. C'est nous qui allons prendre le pouvoir. » Et d'ajouter : « Moi, je ne suis pas un témoin. Je veux être un des chefs. » Wauquiez lui en donne aujourd'hui l'occasion. Et pour que personne ne soit oublié, le secrétariat général est donné à Annie Genevard, une ancienne filloniste. Au porte-parolat on retrouve Lydia Guirous, qui avait déjà occupé ce rôle sous Sarkozy mais qui avait été virée très vite car trop polémique. En effet, en 2015, elle avait indiqué en conférence de presse qu'il fallait « fermer les frontières, arrêter Schengen, arrêter la libre circulation » et, plus récemment, elle a fait parler d'elle en expliquant qu'il fallait « expurger le Coran de toute sa partie violente, rétrograde, homophobe, antisémite et misogyne ». Lydia Guirous sera accompagnée de Gilles Plataret, également nommé porte-parole. Le maire de Chalon-sur-Saône s'est lui aussi fait remarquer en supprimant dans les cantines de sa ville, depuis 2015, les repas sans porc.

Ça couine

Face à ce nouvel organigramme et à l'orientation de Wauquiez, de nombreux ténors de la droite historique, et pas des moindres, quittent le parti ou se mettent en retrait. Après Xavier Bertrand et NKM, c'est au tour de l'un des fondateurs de l'UMP et ancien ministre, Dominique Bussereau, de se mettre en congé du parti jusqu'au moins 2019 pour cause de désaccord politique important, plus précisément, comme il l'explique dans une tribune au JDD le 14 janvier, « à des cousinages déplaisants ». Le lendemain, c'est au tour de Juppé d'annoncer lors de ses vœux à la presse qu'il ne reprendra pas sa carte d'adhérent en 2018, et qu'il prend également le recul. Wauquiez et ses proches minimisent ces départs et ces reculs, ne voulant certainement pas acter à cette étape l'échec de la refondation du parti. Après le Parti socialiste, Macron semble avoir réussi à mettre KO le deuxième parti institutionnel de la 5^e République.

Joséphine Simphon

CES ÉLUS QUI QUITTENT LES RÉPUBLICAINS



Les surveillantEs, issus pour la plupart des milieux populaires, dénoncent pêle-mêle les mauvaises conditions de travail, les salaires de misère, la violence et la peur permanentes, le manque d'effectifs récurrent qui entraîne le recours aux heures supplémentaires systématique, la non-reconnaissance, le manque de formation, la surpopulation carcérale.

Otages de la politique pénale et carcérale

Le nombre de suicides chez les surveillantEs est supérieur de 20% à celui de l'ensemble des salariéEs. Les revendications de leurs syndicats sont hélas de l'ordre du tout-sécuritaire : enfermement plus strict des détenus les plus durs, voire total pour ceux qui sont « radicalisés », autorisation d'utiliser des armes de police comme le taser, immunité semblable à celle dont bénéficient de fait les policiers et création de nouvelles places de prison.

C'est une spirale sans fin et dangereuse. Le tout-répressif appelle à toujours plus de violence et toujours plus de répression. Cela ne permet pas de remettre en cause une politique pénale qui continue à remplir les prisons de personnes qui n'ont rien à y faire. Ainsi, l'administration reconnaît elle-même que plus de 30% des détenuEs relèvent de soins psychiatriques, que la même proportion est en attente de jugement et qu'au total, les 86 maisons d'arrêt surpeuplées, insalubres et dangereuses sont essentiellement remplies par des personnes condamnées pour des petits délits à moins d'un an de prison.

Des prisonniers victimes

La situation des détenuEs est connue, dénoncée régulièrement par l'Observatoire international des prisons, par le Contrôleur des

PRISONS Une politique pénale et carcérale dangereuse

Le jeudi 11 janvier, un détenu, condamné pour acte terroriste, a agressé 3 surveillants de la prison de Vendin-le-Vieil. Cette agression, survenue dans un contexte de ras-le-bol profond des personnels, a suscité des mobilisations dans deux tiers des établissements pénitentiaires. Un mouvement qui, à l'heure où nous écrivons, se poursuit.



lieux d'enfermement et de privation de liberté, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH). Véritables zones de non-droit, les prisons ont valu 17 condamnations de la France par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour les traitements indignes qui y sont pratiqués. Mais rien n'y change et la surpopulation, la présence de rats et de punaises de lit, le manque d'hygiène, le travail sous-payé, les suppressions fréquentes de parloirs, d'activités, de promenades, les violences et les humiliations sont en constante augmentation. Le fait que l'auteur de l'agression violente contre des surveillants de Vendin-le-Vieil soit l'un des

500 condamnés pour actes terroristes crée une forte émotion, sciemment utilisée par le gouvernement. Même si la procureure en charge de ce dossier estime qu'à ce jour « rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'un acte de nature terroriste », le populisme sécuritaire se répand, bien entretenu par une Le Pen accusant une fois de plus « le laxisme de la justice ».

Changer de politique pénale

Le mouvement des surveillantEs actuel doit permettre d'interroger la politique pénale du gouvernement Macron et de ses prédécesseurs. 65% des détenuEs sont des ouvrierEs et des chômeurEs, des hommes jeunes en majorité,

auteurs de petits délits pour la plupart. L'embalement reste la première et la seule réponse contre toute une partie paupérisée de notre classe. Tous ceux-là doivent immédiatement sortir de prison. Il faut, en outre, en finir avec « les traitements indignes s'apparentant parfois à des actes de torture » (CEDH), former des personnels en nombre suffisant, payés correctement, au service d'une politique qui doit viser à rendre possible le retour des détenuEs dans la société. Soit une politique à l'opposé du tout-répressif et de tout-carcéral. À moins de souhaiter que se développent, à terme, des Guantanamo à la française...
Roseline Vachetta

LOI MOBILITÉS Toujours pas les bons choix!

Le gouvernement prépare une « Loi d'orientation sur les mobilités » pour le printemps et met en scène un soi-disant dialogue : Assises nationales de la mobilité, Conseil d'orientation des infrastructures (COI).

Le COI, composé d'élus et d'experts, devra « préparer les transports de 2030 », « étudier les ressources de financement et établir une priorité dans les choix d'investissements ». Dit autrement, il triera et classera les grands projets (autoroutes, LGV...), le plus souvent à la fois inutiles et destructeurs, imposés aux populations. La ministre des Transports, Elisabeth Borne, assure quant à elle le plan com' avec quelques annonces présentées comme « innovantes », voire « décapantes ».

« Mettre fin au tout-voiture »... dit-elle

La solution serait l'extension des péages urbains. Il s'agirait de donner la possibilité aux autorités locales de créer des péages pour l'accès des voitures dans les centres-villes, comme ça se fait à l'étranger (Londres, Milan...) Une bonne vieille méthode, la sélection par le fric, donc la possibilité de continuer de polluer pour ceux qui peuvent payer. Il suffit pour s'en convaincre de voir la taille et la puissance des voitures qui continuent d'embouteiller l'hyper-centre de Londres. Et à la campagne ? Là, la ministre a une idée de génie : utiliser les voies



DR

ferrées abandonnées par la SNCF et les régions pour y faire circuler... des véhicules électriques sans chauffeur. La loi pourrait supprimer la présence humaine obligatoire en cas de défaillance ! Et dans le registre toujours plus libéral, elle pourrait aussi autoriser les chauffeurs de taxi amateurs, conduisant leur propre véhicule, sous couvert de transport « entre particuliers ».

Pour le transport de marchandises, la seule réponse envisagée est la vignette. Il ne s'agit en aucun cas de réduire le nombre de camions sur les routes mais de trouver de l'argent (autour de 550 millions d'euros par

an). Début juillet, Elisabeth Borne avait déclaré aux Échos, à propos des grands projets : « Nous ne pouvons pas poursuivre les promesses non financées », ajoutant que « les flux de camions qui transitent par nos territoires doivent contribuer eux aussi au financement de nos infrastructures ».

Les mots pour le dire

Le mot à la mode est MO-BI-LI-TÉ. La mobilité est forcément positive. Qui a envie d'être immobile ? Il faut forcément plus de mobilité ! Pourtant la lutte contre le changement climatique et contre la pollution de l'air exige le transfert du transport

des marchandises vers des modes moins émetteurs comme le ferroviaire ou le fluvial, mais aussi et surtout la réduction drastique des distances parcourues et des volumes transportés. Cette urgence oblige à se poser la question de ce qui est transporté et pourquoi.

Transports collectifs publics et gratuits ! Et vive le vélo !

Concernant le trafic routier, il est désormais établi que les infrastructures (autoroutes, ponts, tunnels, échangeurs...) fonctionnent comme des « aspirateurs » à voitures, qui augmentent le trafic jusqu'à saturation au lieu de le fluidifier. Il faut non seulement stopper ces projets mais faire machine arrière ! Il est vital de développer des transports collectifs, publics et gratuits adaptés. Dès aujourd'hui, les subventions publiques et le versement employeur couvrent plus de 80% des budgets transports dans les villes. Basta le ticket ! Dans le même temps, favorisons les déplacements à pied et à vélo. Des pistes cyclables, des garages à vélos dans chaque immeuble... afin que le vélo redevienne ce moyen de transport populaire qu'il a été !
Commission nationale écologie

PHILIPPINES État d'urgence solidaire à Mindanao

Dans l'île de Mindanao, la population est frappée de plein fouet par un état de crise humanitaire aux causes multiples : typhon Temblin, bataille de Marawi entre l'armée et des djihadistes, « guerre totale » entre le gouvernement et le Parti communiste des Philippines, mise en coupe réglée de la région par les lobbies miniers et forestiers, opérations de forces liées au Front moro islamique de libération (MILF), loi martiale...

Communautés montagnardes menacées

Les populations sinistrées se comptent par centaines de milliers, probablement par millions. Pour donner un ordre de grandeur, plus de 600 000 habitantEs de Marawi (en grande majorité des Moros musulmans) ont fui les combats en mai 2017 et, pour la plupart, n'ont toujours pas pu retrouver leur domicile.

La situation des populations lumads est particulièrement fragilisée. Le territoire des groupes ethnolinguistiques (tribus) montagnards est convoité par des forces armées à la recherche d'un refuge et d'une base opérationnelle, ou payées pour faire le vide au profit de grandes entreprises. Le gouvernement accuse les Lumads de servir de base d'appui à la guérilla du PCP ; le président Duterte a menacé de bombarder leurs écoles. En fait, les Lumads ont leur propre gouvernance interne, affichée ou secrète, et visent à protéger leurs communautés, à préserver leurs domaines ancestraux, à éviter l'exil forcé dans les villes où ils se retrouvent pauvres parmi les

Au sud de l'archipel philippin, Mindanao vit un état de crise humanitaire aiguë. Des réseaux militants se mobilisent dans un contexte militaire lourd de dangers. Une campagne de solidarité est en cours.



DR

pauvres, en état de mort culturelle. Si leurs territoires sont devenus des zones de guerre, ce n'est pas de leur fait. Ils souffrent d'un long passé de colonialisme, de marginalisation et de dépossession. Ils ne font, en règle générale, que défendre leurs droits.

Une population otage

À l'arrière-plan des conflits militaires à Mindanao se trouve la question irrésolue du droit d'autodétermination des musulmans Moros et des communautés montagnardes. La création d'une nouvelle entité administrative Bangsamoro est en négociation avec le MILF ; en revanche, les droits des Lumads sont rarement pris en compte. Il n'y a cependant pas de « guerre révolutionnaire » en cours, porteuse

d'un changement social au profit des couches populaires. Le PCP a été représenté au sein du gouvernement Duterte et a couvert la politique meurtrière de « guerre à la drogue » avant de rompre et de réactiver sa guérilla. La population se retrouve otage de combats sur lesquels elle n'a aucune prise. Le Parti révolutionnaire des travailleurs-Mindanao (RPM-M), section philippine de la Quatrième Internationale, le sait bien. Il a pour politique d'aider les communautés populaires à parler, décider et agir pour elles-mêmes. Il contribue à leur protection dans un environnement très dangereux. En position d'autodéfense, il cherche à réduire les conflits armés là où il est influent, car la militarisation de l'île opprime et bâillonne la

population. Il vise à réunir les conditions d'une paix respectant les droits de tous.

Un soutien indispensable

Face à une crise humanitaire aux multiples facettes, des réseaux militants se mobilisent et se coordonnent, regroupant ONG progressistes, associations, mouvements sociaux et la gouvernance des Lumads... Ils peuvent ainsi répondre sur tous les terrains : aide matérielle d'urgence, santé, auto-organisation, réhabilitation, reconstruction, campagnes solidaires... Mentionnons ici la coalition Mihands qui répond aux catastrophes et le MPPM, réunissant chrétiens, musulmans et Lumads dans un même combat pour la paix. Nous avons reçu depuis décembre dernier plusieurs appels à la solidarité de la part de Mihands. L'association Europe solidaire sans frontières (ESSF) a lancé son propre appel international le 7 janvier¹. En six semaines, elle a déjà pu envoyer aux Philippines 10 300 euros. Cet effort doit se poursuivre. Les besoins sont considérables, le territoire d'intervention très vaste, les conditions difficiles (accès aux zones reculées) et dangereuses (ubiquité des groupes armés). Notre soutien est indispensable.

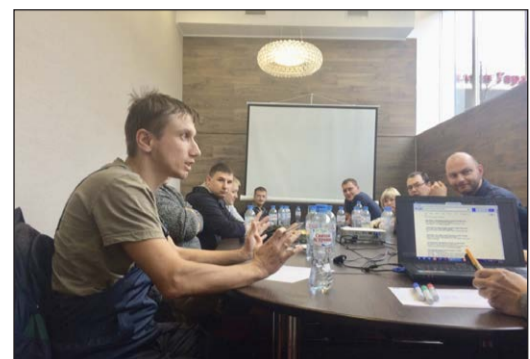
Pierre Rousset

1 - <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article42940>

Chèques à l'ordre d'ESSF, 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil. Voir l'appel pour les autres modalités de paiement.

RUSSIE

Contre l'interdiction du syndicat interrégional de l'automobile (MPRA)



Réunion du MPRA à l'usine Volkswagen de Kaluga en Russie. © INDUSTRIALL UNION

Le 10 janvier dernier, un tribunal de Saint-Petersbourg a tranché dans le sens de l'interdiction d'un syndicat de l'automobile dont la combativité dérange les milieux gouvernementaux et patronaux depuis une dizaine d'années.

Il s'agit du MPRA (Syndicat interrégional « Association ouvrière »). Ce regroupement de syndicats de l'automobile est certes de taille modeste : avec quelque 4 000 adhérentEs, il n'arrive pas à la cheville de la grosse machine de la Fédération officielle FNRP qui en déclare 20 millions. Mais à la différence de cette dernière qui se contente de gérer des œuvres sociales, il se revendique de la « lutte de classe », et s'est illustré par son rôle dans des grèves.

Petite taille mais forte réputation

Le MPRA s'est fait connaître à l'occasion d'une grève qui a eu lieu à l'automne 2007 à l'usine Ford de Vsevoljsk (un peu plus de 2 000 salariéEs), dans la région de Saint-Petersbourg. La combativité des piquets de grève quotidiens, malgré l'envoi par la direction de forces policières, a été remarquée, aussi bien en Russie qu'à l'extérieur du pays. Le constructeur étatsunien a dû augmenter les salaires et mieux rémunérer les heures supplémentaires. Et l'exemple a été contagieux. D'autres structures syndicales indépendantes de l'automobile ont alors rejoint le MPRA : le syndicat Edinstvo (Unité) de l'usine AvtoVaz de Togliatti sur la Volga, le syndicat d'une usine Renault de Moscou, le syndicat d'une usine Volkswagen de Kalouga, et d'autres se sont créés.

Malgré la crise de 2008 et les licenciements qui ont suivi, quelques bras de fer, entre un prolétariat généralement jeune et les multinationales occidentales de l'automobile quasiment toutes implantées en Fédération de Russie, ont continué à marquer l'actualité. En mars-avril 2012, une grève a eu lieu chez Benteler Automotive, dans la région de Kalouga ; en 2015, des grèves et manifestations ouvrières importantes chez AvtoVaz (groupe détenu à un peu plus de 50 % depuis 2014 par Renault-Nissan-Mitsubishi). Dans une interview accordée à Euronews en 2012, un militant du MPRA déclarait : « Aujourd'hui nous sommes dans un système qui comporte tous les attributs du capitalisme, y compris la lutte des classes ! »

Les prétextes à l'interdiction

Les juges au service de Poutine ont procédé en deux temps : d'abord déclarer que les activités du MPRA ne seraient pas syndicales mais politiques ; et forts de cette farce, assimiler l'organisation à une ONG financée par l'étranger, ce qui la met sous le coup d'une législation récente de Poutine. Une petite Confédération du travail de Russie (KTR), qui se flatte d'être indépendante du pouvoir, a protesté et y voit une menace pour tout le mouvement syndical. Quelles structures syndicales, effectivement, n'ont pas de liens et d'aides à l'échelle internationale ? Les responsables du MPRA ont fait appel du jugement d'interdiction.

Quelques médias russes ont fait état de ce nouveau fait d'armes des hommes de Poutine. Le comble, comme le soulignent dans un communiqué de protestation les camarades du groupe RCD (liés à la IV^e Internationale), c'est de vouloir liquider ou intimider, sous prétexte qu'il serait une « agence à la solde de l'étranger », un syndicat qui combat en premier lieu l'exploitation des travailleurEs russes par les grandes firmes automobiles mondiales.

Michelle Verdier

CATALOGNE

Impasse stratégique indépendantiste et affaiblissement de la gauche

Retour sur l'évolution de la situation en Catalogne après les élections du 21 décembre.

Les événements de la fin 2017 ont mis un terme à nombre d'illusions répandues au sein de la base sociale du « processus indépendantiste » : la nature « démocratique » d'une UE prête à soutenir les aspirations catalanes, la prétendue faiblesse de l'État espagnol, l'existence d'une majorité sociale claire pour l'indépendance, la possibilité d'une « déconnexion » sans rupture ni violence. En un sens, le référendum lui-même n'a été rendu possible que par l'auto-organisation extraparlamentaire. Une dynamique de débordement qui explique aussi les évolutions de Puigdemont, jusqu'à la proclamation d'une république imaginaire le 27 octobre, dont la concrétisation et la défense n'avaient pas été organisées.

À l'inverse, l'État ne s'est pas contenté de gesticulations. Les processus judiciaires en cours et ceux qui se préparent montrent que la répression politique et les menaces pour les droits démocratiques s'installent et se normalisent,



Puigdemont. DR

en Catalogne et dans l'ensemble de l'État espagnol.

Indépendantistes sans indépendance

Les élections du 21 décembre ont été un échec pour les partisans de l'article 155 : Ciudadanos est arrivé en tête, mais sans majorité pour gouverner. Le PS s'est redressé, mais moins que prévu, tout en se ralliant au bloc monarchique. Et le PP s'est effondré, subissant une défaite qui met en péril son hégémonie dans la droite espagnole face à Ciudadanos (C's), un parti démagogique, macroniste, capable de devenir première force à la fois dans les quartiers bourgeois et chez les plus prolétaires, faisant appel au nationalisme espagnol et à une haine anticatalane qui rappelle la xénophobie du FN en France.

L'enjeu des élections était d'empêcher l'établissement d'un gouvernement revanchard prêt à casser nombre d'acquis, comme les médias publics, l'école catalane, et à affaiblir davantage une autonomie déjà étouffée. De ce point de vue, les élections ont montré l'existence d'un bloc nationaliste/indépendantiste solide. La majorité parlementaire ne représente toutefois pas une majorité de voix : le système électoral favorise les votes ruraux, plus nationalistes et souvent plus conservateurs. La bataille de Puigdemont pour personnaliser la légitimité de la Generalitat a permis à son parti Junts per Catalunya (JxC) de gagner le bras de fer face à la Gauche républicaine catalane (ERC) : une énième fuite en avant du nationalisme bourgeois dans un cadre de crise économique, sociale et politique majeure.

Affaiblissement des gauches

La faiblesse de la direction d'ERC, son manque d'audace et sa subordination à Puigdemont l'ont empêchée devenir le parti hégémonique en Catalogne, le faisant même passer derrière C's et JxC. La perte de voix de la CUP a quant à elle vu avec la polarisation entre JxC et ERC pour diriger l'indépendantisme, et avec le fait paradoxal que l'organisation la plus radicale a, pour l'instant, le

moins de dirigeants jugés et aucun emprisonné. Enfin, le contexte de polarisation identitaire, la passivité politique face au référendum et un discours équilibré entre les deux « blocs », avec en plus un appel (déplorable) pour une majorité de gauche plurielle avec le PS et ERC, expliquent l'échec de Catalunya en Comú Podem, le mouvement d'Ada Colau, soutenu par Podemos. Le nouveau président du Parlement a proposé le 22 janvier l'investiture de Puigdemont, exilé à Bruxelles, sans préciser ni date ni méthode d'élection. Les partis d'opposition sont contre, soit avec l'argument de l'illégalité (PS, C's et PP), soit en s'opposant à l'idée d'un gouvernement « télédirigé » depuis Bruxelles (Cat. en Comú). À Madrid, Rajoy a déjà annoncé qu'il portera plainte devant la Cour constitutionnelle, malgré la volonté d'un compromis côté catalan.

Le conflit va continuer, dans un contexte instable où s'annonce une nouvelle récession, alors que la dette publique monte à 100 % du PIB et que le nombre de pauvres dépasse les 10 millions dans l'État espagnol. Espérons donc qu'un retour de la question sociale rende plus intelligibles les enjeux de la situation politique.

Andreu Coll

EHPAD D'OU VIENT LA CRISE?

Selon le dernier bilan démographique de l'INSEE, le vieillissement de la population se poursuit en France.

Au 1^{er} janvier 2018, les personnes de 65 ans ou plus représentent 19,6% de la population. Vingt ans plus tôt, ce chiffre n'était que de 15,5%. L'espérance de vie à la naissance est de 85,3 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes, elle ne s'accompagne toutefois pas d'un accroissement de l'espérance de vie en bonne santé, qui stagne et s'élève à 64,2 ans pour les femmes et 61,7 ans pour les hommes.

La « dépendance »

Le vieillissement de la population s'accompagne d'une perte d'autonomie, croissante avec l'âge. Celle-ci peut être, pendant une période compatible avec le maintien à domicile (avec un soutien et des aménagements). Mais, au-delà de certaines limites, une prise en charge en institution devient souvent nécessaire pour assurer à la fois les soins de santé (les pathologies et en particulier les pathologies chroniques fréquentes et lourdes) et la compensation de la perte d'autonomie (l'incapacité à faire face aux besoins de la vie quotidienne), ce que l'on appelle souvent la « dépendance ».

C'est le rôle des EHPAD d'assurer l'hébergement et la prise en charge des « personnes âgées dépendantes ». En 2016, on comptait en France 557 648



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / GUY LAHER

places en EHPAD : 290 890 dans les EHPAD publics (127 070 dans les hôpitaux et 163 860 dans les communes) ; 169 030 dans les EHPAD privés non lucratifs (associatifs) ; 125 640 dans les EHPAD privés commerciaux (versant des bénéfices à leurs actionnaires).

Austérité

Ces établissements médicalisés doivent pouvoir assurer des soins par des professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinés, ergothérapeutes, psychomotriciens aides-soignants) et un accompagnement de la perte d'autonomie (aides-soignants, aides médico-psychologiques, animateurs, etc.).

Au fil des années, la présence de résidents de plus en plus lourdement dépendants augmente l'intensité du travail et sa pénibilité, alors que les politiques d'austérité frappent tant les budgets de soins (assurance maladie) et ceux des départements qui via l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) financent la dépendance.

Les économies tous azimuts ont eu pour conséquence le recours aux emplois dits aidés, précaires, mal rémunérés, sans réelle qualification ni formation. L'application de la réforme de la tarification décidée sous le quinquennat Hollande et les premières mesures de Macron (réduction des emplois aidés) ont provoqué la crise ouverte.

Le 30 janvier prochain, partout en France, les salariés des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) feront grève et manifesteront à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de la Santé.

Ce mouvement est l'aboutissement d'une vague de fond qui traverse ces établissements. Au cours des derniers mois, des dizaines de grèves ont eu lieu dans les EHPAD publics et privés, sur tout le territoire. Ces grèves menées dans des conditions difficiles ont révélé à la fois les conditions de travail insupportables des personnels mais aussi la maltraitance que produisent les coupes budgétaires, la course à la rentabilité et, dans le secteur commercial, la course aux profits.

Elles ont mis en lumière la précarité des personnels, la maltraitance, le manque d'effectifs : repas donnés à la hâte, toilettes rapides, manque d'activités, qui font des EHPAD des mouroirs. Une « maltraitance institutionnelle » que les personnels ne supportent plus alors que, dans le même temps, l'exploitation de « l'or gris » est devenu un business très rentable pour les actionnaires des établissements commerciaux. Quant aux résidents et leurs familles, ils et elles doivent payer de leur poche, souvent 2 000 euros par mois voire plus, ce qui est bien au-dessus du niveau des pensions à l'heure où une nouvelle « réforme » va encore s'attaquer aux retraites.

La lutte des salariés des EHPAD et leurs revendications, à commencer par l'exigence de la présence d'unE professionnelle pour unE résidentE, doivent être soutenues. Elles posent une question politique essentielle : celle de la place que la société donne à toutes celles et ceux qui en raison de leur âge, de leur handicap, ou pour toute autre cause, ne sont pas en état de produire.

Sont-ils/elles des êtres « en trop » que l'on tolère en leur permettant de survivre ? Ou ont-ils/elles le droit de vivre, dans les meilleures conditions possibles au sein d'une société accueillante pour toutes ?

NOS M

VALI
LEU

Dossi

BUDGET DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES RÉSIDENT-E-S ET DES PERSONNELS

Les décrets d'application de « la loi d'adaptation de la société au vieillissement de la société » sont entrés en vigueur. Le gouvernement Hollande avait annoncé « des mesures concrètes pour améliorer le quotidien des personnes âgées et de leurs proches et un financement ambitieux et responsable ». En réalité, il a mis en œuvre des dispositions qui ont aggravé les conditions de vie des résidents et des salariés en imposant des budgets réduits.

Auparavant chaque EHPAD public négociait son budget en fonction de ses particularités : profil des résidents, pathologies traitées, spécificités (par exemple nombre important de patients souffrant de la maladie d'Alzheimer). Le montant des dotations était déjà insuffisant mais sa répartition tenait compte des besoins de chaque EHPAD.

Dorénavant le budget dépendance et soins est forfaitaire et ne tient pas compte des particularités des établissements. Cette réforme tarifaire a pour conséquence une baisse de 200 millions d'euros, en 2017, des dotations annuelles attribuées aux maisons de retraite médicalisées publiques. Cette réforme favorise grandement les EHPAD privés commerciaux, tandis que les établissements publics ou associatifs se voient privés d'une part importante de leurs ressources.

« Capacité managériale »

Certaines associations de directeurs d'EHPAD soutiennent la grève du 30 janvier, car les pouvoirs publics leur imposent la lourde tâche d'« équilibrer les budgets ». Le gouvernement Macron adhère totalement à cette loi, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, allant jusqu'à dénoncer les établissements

publics et leurs directeurs. En visite à l'EHPAD de Vienne en décembre 2017, elle déclarait ainsi selon la presse que « tout n'est pas qu'une question financière. Nous ferions une erreur de réduire uniquement le problème des EHPAD à un problème de tarification. Il y a des directeurs qui managent remarquablement leurs équipes [...] À l'inverse, dans certaines structures, notamment publiques, on sent que la capacité managériale n'est pas au rendez-vous ».

Les réductions budgétaires auront pour conséquence la disparition de plusieurs milliers d'emplois, à laquelle s'ajoutera la suppression des emplois aidés qui permettraient aux établissements de fonctionner. Ils ne seront bien sûr pas remplacés par des emplois pérennes. La souffrance du personnel, la dégradation des conditions de vie des patients va donc encore s'aggraver.

EHPAD PRIVÉS LA LOI DU PROFIT

Tandis que les budgets sont réduits de 200 millions d'euros dans les EHPAD publics, dans le privé les profits explosent : les établissements ne sont pas tous soumis aux mêmes contraintes.

Les EHPAD publics doivent accueillir toute personne sans discrimination, quels que soient leur degré de dépendance et leurs ressources financières. Ils accueillent les cas les plus lourds, nécessitant une prise en charge plus coûteuse et les personnes dans les situations sociales les plus précaires.

Groupes cotés en bourse

Contrairement aux établissements publics, dans le privé le tarif d'hébergement est libre, ce qui permet de l'augmenter. De plus le privé bénéficie d'avantages comme le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) : des millions supplémentaires (6% de la masse salariale pour les salaires inférieurs à 2,5 fois le Smic). Cela permet au privé d'accumuler des profits. Certains groupes sont même cotés en bourse, comme Korian avec ses 24 158 lits, qui a réalisé 15,5% de marge et un

bénéfice de 6%, en 2016. En cinq ans, il a doublé les dividendes versés aux actionnaires et, au premier semestre 2017, dégagé 38 millions d'euros de bénéfices contre 32 un an plus tôt. Orpea, qui compte 19 598 lits, a dégagé un excédent brut de 17,4% au premier semestre, soit 258,8 millions d'euros, un renforcement de son patrimoine immobilier de 545 millions d'euros, pour atteindre 4,6 milliards.

Retour sur investissement

Depuis des années, les maisons de retraite sont rachetées par d'autres groupes comme DomusVi, Colisée, Domidep, les Opalines, qui détiennent tous près de 50 établissements. Ces groupes appartiennent pour la plupart à des fonds de pension qui exigent un retour sur investissement. Ce qui se fait au détriment de la prise en charge

des personnes âgées et au prix d'une maltraitance institutionnelle qui se généralise, de conditions de travail terribles et de bas salaires. Le taux d'encadrement des personnes âgées est en effet inférieur dans le privé, avec en moyenne 61 agents pour 100 résidents, contre 80 pour 100 dans les établissements publics les mieux dotés.

Un rapport, publié mi-septembre après une mission parlementaire « flash », relevait des conditions de travail « particulièrement préoccupantes tant d'un point de vue physique que psychologique » en particulier pour les aides-soignants, un taux d'absentéisme moyen de 10%, un taux d'accident du travail deux fois supérieur à la moyenne nationale.

Des raisons de se battre pour une prise en charge digne des personnes âgées, des postes et des salaires qui permettent de vivre.



© USD CGT 87





MAMIES ET NOS PAPIS PLUS QUE LEURS PROFITS!

réalisé par la commission nationale santé sécu social du NPA.

PERTE D'AUTONOMIE, EHPAD CE QUE DÉFEND LE NPA

Nous ne voulons pas d'un monde où il y aurait des hommes et des femmes de trop, qui seraient une « charge » pour la société ou qui seraient considérés comme une marchandise. Notre choix est de ne laisser personne sur le bord de la route et de créer les conditions effectives du « vivre ensemble ».

- La notion de dépendance ne doit pas se fonder et s'institutionnaliser par une prise en charge uniformisée de la vieillesse, avec des statistiques qui amènent une standardisation plus ou moins affinée. Elle doit prendre en compte la singularité de chaque personne âgée.
- Des mesures spécifiques doivent être prises pour résoudre le problème de l'isolement, prévenir la perte de mémoire, de locomotion. L'aide au maintien à domicile doit recevoir bien plus de moyens. L'espace urbain doit être aménagé, et les logements, adaptés, financièrement accessibles à touTEs. Les transports publics de qualité doivent être gratuits.
- La prévention doit être une priorité. Il faut agir sur tous les facteurs de dégradation de l'état de santé : lutter pour l'amélioration des conditions de travail, et réduire le temps de travail, améliorer les conditions de vie (habitat, environnement, nourriture...). Cela nécessite aussi la prise en charge à 100% de tous les soins par la Sécurité sociale, le développement d'un service public de santé gratuit, l'arrêt des fermetures et restructurations des hôpitaux.
- Il faut un service public de qualité, au domicile ou en institution, pour la compensation de la perte d'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale. Il doit être financé intégralement par les cotisations sociales, et géré par la

Sécu démocratisée. La journée de « solidarité » (journée de travail non payée) doit donc être supprimée et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) dissoute. Les moyens doivent être donnés pour développer les aides à la « dépendance » pour toutes les personnes qui en ont besoin, quel que soit leur âge et sans aucune exclusive.

- Le personnel, sous statut de la fonction publique ou sous convention collective de la Sécurité sociale, doit être en nombre suffisant. Il doit être formé aux problématiques des personnes à l'autonomie limitée, bénéficier grâce à l'augmentation des effectifs de conditions de travail décentes, une réduction du temps de travail à 32 heures, des horaires permettant la vie personnelle et familiale et de meilleurs salaires (minimum 1800 euros net). Les qualifications acquises doivent être reconnues et pleinement rémunérées.
- La Sécurité sociale doit prendre en charge et développer les services à la personne, contre l'isolement, pour des logements et des transports adaptés aux handicaps, pour les soins à domicile...
- Les maisons de retraite médicalisées doivent être intégrées dans le service public de santé accessible à touTEs (seule 1 personne sur 5 aujourd'hui est capable d'assumer les frais d'accueil en maison de retraite sans mettre à contribution ses proches). Les groupes

privés à but lucratif doivent être expropriés : pas d'« or gris » pour les actionnaires sur le dos des personnes âgées!

- Elles doivent aussi disposer de personnel formé et en nombre suffisant : unE professionnelE pour unE résidentE, comme en Europe du Nord.
- Nous voulons une société solidaire, égalitaire et pour tous les âges. Il ne doit plus exister des établissements réservés à des privilégiés, et d'autres aux personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'y accéder. Les EHPAD privés doivent donc être expropriés. Ils seront intégrés dans le service public et financés par la Sécurité sociale. Ils devront offrir partout les mêmes prestations et services de qualité. Le principe fondamental de la Sécu, « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » doit ainsi s'appliquer partout.
- Pour cela, nous devons reconquérir et développer une Sécurité sociale autogérée et unifiée, sous le contrôle des patientEs et leurs familles, versant des prestations à la hauteur des besoins et prenant en charge le service public de compensation de la dépendance, au domicile et dans des institutions adaptées.
- Tous les moyens doivent être donnés pour parvenir à l'objectif fixé dans la Charte de l'OMS de 1946 : « rajouter de la vie aux années et pas seulement des années de vie ».

« CROIRE EN LA CAUSE, CROIRE EN CE QUE VOUS DÉFENDEZ, CROIRE DANS LES VALEURS QUI DOIVENT EXISTER ET DANS LA RECONNAISSANCE QU'ON DOIT AVOIR DE NOS ANCIENS »

Entretien avec **Anne-Sophie Pelletier**, porte-parole des grévistes de l'EHPAD des Opalines de Foucherans, dans le Jura, dont la grève de 117 jours a beaucoup contribué à attirer l'attention sur la situation des EHPAD.

Peux-tu nous présenter les Opalines ?

Les Opalines, c'est un groupe de 46 établissements qui relèvent du privé à but lucratif et qui est tenu par deux familles (400^e fortune française), avec une fortune en 2016 qui a augmenté de 25%. Avant, ils étaient directeurs des Leclerc de Montbéliard (Doubs) et de Beaune (Côte-d'Or). Donc, maintenant au lieu de vendre du sucre, ils vendent de la vieillesse.

Peux-tu rappeler les raisons de votre grève ?

La grève a commencé parce qu'on a fait un arrêt sur image, on a regardé nos résidents et on s'est rendu compte qu'on ne les prenait pas en charge. On a dit à la cadre infirmière : « On n'en peut plus, ça ne peut plus continuer comme ça, vous ne remplacez pas quand il y a de l'absentéisme. Si ça continue, on va se mettre en grève ». Elle a posé son stylo et elle a rigolé. Les copines, elles arrivaient de plus en plus en pleurs le matin, la boule au



ventre et la grève a été décidée en même pas une semaine. La grève a commencé le 3 avril 2017.

Qu'est-ce qui vous a permis de tenir 117 jours et de remporter une victoire ?

La solidarité des citoyens, des syndicats, de tout le monde. Les familles, nos familles. Le collectif. Le fait qu'on soit toutes très soudées. Je vais être un peu féministe, et je vais dire aussi qu'on est des femmes et que la grève a tenu parce qu'on s'est complètement oubliées : on s'est mise un peu en mode « mamans ». Comme si on était en pleine grossesse. La grève

c'est une forme de grossesse. Et puis surtout : croire en la cause, croire en ce que vous défendez, croire dans les valeurs qui doivent exister et dans la reconnaissance qu'on doit avoir de nos anciens. Il y avait aussi les familles de résidents qui nous ont beaucoup soutenus.

Vous avez toujours fait le lien entre maltraitance des personnels et maltraitance des résidents par l'institution. Peux-tu préciser ?

La maltraitance du personnel c'est ne pas voir et ne pas se préoccuper de la culpabilité que porte le personnel quand il ne s'occupe pas bien des résidents. Il y a de la maltraitance institutionnelle parce qu'il n'y a aucun contrôle de l'État. La différence entre le privé lucratif et le public c'est aussi le reste à charge pour le résident. Ça va être beaucoup plus cher en privé à but lucratif. Tant que l'État continuera à, excusez-moi du terme, engraisser des EHPAD à but lucratif, on en arrivera à des aberrations pareilles.

LES EHPAD SOUS MACRON



Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Aux Opalines, à la fin de la grève il y avait quelques points du protocole qui étaient tenus, comme par exemple le remplacement. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Ça recommence. Maintenant mon combat, ce n'est plus que Foucherans. Mon combat est aussi national. Mais sur Foucherans beaucoup d'ex-grévistes sont parties parce que ce n'était pas tenable.

Le 30 janvier sera la première journée de grèves et de manifestations des EHPAD. Que faut-il en attendre ? Quelles suites vois-tu au combat que vous avez mené ?

Je pense très honnêtement, et ce n'est pas pour nous mettre en valeur mes camarades et moi, qu'il n'y aurait pas eu ce combat des Opalines, il n'y aurait pas eu cette médiatisation, il n'y aurait pas eu ce rapport flash¹, il n'y aurait pas eu cette journée des EHPAD, le 30, qui est

une journée intersyndicale en plus et il faut s'en réjouir... Et j'espère que le 30 janvier il y aura beaucoup de monde dans la rue parce qu'on va être très très observés par le SYNERPA qui est le syndicat des patrons des maisons de retraite à but lucratif. Ça va être très suivi aussi par l'État.

Propos recueillis par des correspondantEs NPA à Besançon

¹ Rapport des parlementaires sur les EHPAD.

PSA L'aubaine de la rupture conventionnelle collective

C'est à l'issue du Comité central d'entreprise de PSA du vendredi 19 janvier que le premier accord de rupture conventionnelle collective (RCC), rendue possible par la réforme du code du travail, a été signé.

Cinq syndicats (FO, CFDT, CFTC et GSEA, et CGC après hésitation) ont confirmé leur accord alors que la CGT, majoritaire dans le collège ouvrier, s'y est opposée.

De l'argent, il y en a...

PSA, comme Renault, a annoncé des records de vente au niveau mondial pour l'année 2017 avec 3,63 millions de véhicules (+ 15,4% par rapport à 2016), après avoir déjà réalisé 2,15 milliards d'euros de bénéfices en 2016. Dans ces conditions, on comprend que la direction ne souhaite pas s'engager dans des procédures lors desquelles elle devrait fournir des justifications économiques aux suppressions d'emplois qu'elle a programmées. Ces résultats ont déjà été atteints par l'augmentation de la productivité des salariéEs, avec une masse salariale passée de 15 à 11% du chiffre d'affaires sur quatre ans. En cinq ans, PSA a supprimé 25 000 emplois avec, au cœur, la fermeture du site d'Aulnay, et emploie aujourd'hui près de 10 000 intérimaires sur 30 000 ouvrierEs. Le tout agrémenté d'accords de compétitivité qui ont bloqué les salaires, supprimé des primes et des jours de congés.

Toujours plus

Mais cela est encore insuffisant. L'objectif est la suppression de 2200 emplois, dont 1300 dans le cadre de la RCC, et 900 départs en pré-retraite. Ce qui rend plus que douteuse la promesse de 1900 embauches en CDI. Ce qui est certain par contre, c'est la fermeture programmée du site de La Garenne (92), les menaces sur Saint-Ouen et des modifications de l'organisation du travail à Poissy combinant allongement de l'amplitude de travail et suppression des pauses afin d'augmenter le travail « gratuit ». Et sur tous les sites, l'aggravation des conditions de travail. La RCC a pour intérêt de n'imposer aucune justification économique et de réduire au minimum l'encadrement des suppressions d'emplois : pas d'indication sur les postes supprimés et obligations de reclassement « allégées ». Autant de difficultés pour engager une mobilisation rendue déjà bien compliquée par le soutien à la RCC, contrairement à ce qui s'est passé chez Pimkie, d'une majorité d'organisations syndicales.

Robert Pelletier



© JULIEN GOUESSE

Le lancement de Parcoursup a été en premier lieu l'occasion pour la presse bourgeoise de donner sa vision de l'université à construire : en finir avec l'université de masse, quasi gratuite, inadéquate aux besoins du capital.

Ces derniers jours, on a ainsi vu fleurir les éditoriaux de grands journaux se réjouissant de l'application du plan Vidal et du cap que prennent les réformes de l'enseignement. *L'Opinion*, dimanche 14 janvier, annonce dès le titre : « Sélection à l'université : mieux qu'y penser, y passer ». On s'y félicite de ce premier pas, non assumé par le gouvernement, vers plus de sélection, par l'instauration des fameux prérequis à l'entrée de la fac : « une prise de conscience indispensable ». *Le Figaro* publie le 12 janvier un éditorial allant dans le même sens, jugeant qu'il s'agit « incontestablement, [d'] un pas dans la bonne direction », et saluant « l'habileté politique » qui consiste à ne pas susciter la contestation tout en affichant clairement la volonté de sélectionner les étudiantEs.

Une université devenue défaillante pour la bourgeoisie

Dans une interview donnée au *Monde* en octobre dernier, Édouard Philippe expliquait en parlant de l'université la nécessité de « réparer un dispositif qui ne fonctionne plus ». Sur ce constat tout le monde s'accorde : amphithéâtres bondés, échec scolaire, chômage à la clé... Sans parler du tirage au sort pour départager les étudiantEs, laissant, à la rentrée 2017, 3 000 étudiantEs sans place dans l'enseignement supérieur. Tout est décidément bon pour donner de la légitimité à la nécessité d'une telle réforme. Aujourd'hui, pour former une main-d'œuvre plus proche des besoins du grand patronat, réformer l'université est d'une importance cruciale pour les classes dominantes françaises, bien en retard à cet égard vis-à-vis des autres bourgeoisies européennes. L'université a toujours été, ne nous y trompons pas, une institution clé de consolidation de l'idéologie dominante, et un outil de reproduction sociale. Néanmoins subsiste encore en France un certain nombre d'acquis, qui constituent

une importante épine dans le pied des classes dominantes.

Si les plus précaires sont déjà exclus de fait des facultés, les frais de scolarité restent en France relativement faibles, comparés à d'autres pays européens comme le Royaume-Uni, l'Italie ou l'Espagne, où ont déjà eu lieu des réformes semblables à celles en cours en France. L'université de masse, ouverte trop largement selon certains, forme des intellectuels et des techniciens qui ne trouveront pas de place sur le « marché du travail » en laissant encore aujourd'hui la possibilité de suivre des études tout bonnement « inutiles » – dans le sens d'être adaptables immédiatement au marché du travail – comme les sciences humaines. Ce modèle coûte « trop cher » à l'État – qui, comme nous le rappelle *le Figaro* dans son édito le 14 janvier « n'a plus les moyens, ni financier ni stratégique, d'endosser le coût de la qualité » – et il est bien trop peu rentable pour la bourgeoisie aujourd'hui, en quête d'une

main-d'œuvre, docile, formée et formatée. En effet, les contenus ne sont pas assez adaptés aux besoins du capitalisme français.

Des attaques majeures contre l'université

En France, processus de Bologne, loi Fioraso, puis LRU ont ouvert la voie à une transformation en profondeur de l'université. Le plan Vidal, ainsi que les processus de fusion d'universités en cours, entendent remédier à ces traits retardataires de l'enseignement supérieur français. Les fusions créent des « filières d'excellence », concurrentielles à l'échelle mondiale, ouvrant la porte des conseils d'administration aux « personnalités extérieures » – aux entreprises – qui vont ainsi pouvoir concocter des masters sur mesure, répondant aux besoins du « marché ». De même le projet de privatisation de l'apprentissage annoncé par Macron est celui d'une éducation toujours plus au service du patronat, dont le seul but est de former une jeunesse corvéable à merci.

Ces réformes ont aussi pour corollaire le raffermissement du contrôle social sur les lycéenEs et les étudiantEs, une jeunesse qui, depuis 1968, a eu un rôle clé dans les mobilisations sociales au côté du mouvement ouvrier. Le plan Vidal poursuit ainsi le durcissement du contrôle continu, en instaurant les fiches avenir qui donnent au conseil de classe une place centrale dans l'orientation des lycéens. De même la suppression du système de compensation des notes à la fac et l'instauration des contrats pédagogiques vont mettre une pression encore accrue sur les étudiantEs, en particulier les 50% d'entre elles et eux obligés de travailler pour payer leurs études. Des mesures visant à resserrer l'état sur une jeunesse qui pourrait bien être l'étincelle à même de jouer un rôle d'entraînement du mouvement ouvrier, et rappeler mai 1968 à un Macron qui tente de faire oublier ce qu'il en reste aujourd'hui.

G.B.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec Macron, l'université au service du grand capital

La nouvelle plateforme remplaçant APB (Admission post-bac), « Parcoursup », récemment inaugurée, fait partie des premières applications du plan Vidal, nouvelle réforme de l'enseignement supérieur instaurée par Macron.



PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB

HOLIDAY INN DE CLICHY

Les grévistes de l'hôtel tiennent bon

Il y a des grèves, comme ça, qui forcent l'admiration tant il faut de courage, tant il y a de dignité. C'est le cas de celle menée par 12 salariéEs de l'hôtel Holiday Inn à Clichy... depuis 95 jours !

Une lutte qui ressemble fort à celle, victorieuse, des travailleurEs d'Onet en décembre dernier : parce qu'elle se passe dans le nettoyage et dans la sous-traitance, parce qu'il s'agit de salariéEs très précaires, isolés et surexploités, parce que ce sont des salariéEs d'origine immigrée, pour la plupart africaine, qui refusent de se laisser écraser.

La grève a commencé contre la mutation de deux collègues qui refusaient d'être déplacés en fonction du bon

vouloir patronal. La bataille s'est élargie, contre la précarité et la pénibilité, pour de meilleures conditions de travail, pour des salaires corrects, pour le respect de ce qui reste de code du travail, à savoir le paiement du travail à l'heure et non pas à la chambre faite...

En finir avec la sous-traitance

Mais le fond du problème posé par les grévistes est de sortir de la sous-traitance. C'est l'internalisation, c'est-à-dire être directement sous

contrat « Holiday Inn » et donc d'Intercontinental, n°1 mondial de l'hôtellerie, un groupe largement bénéficiaire. Une lutte qui concerne donc l'ensemble des travailleurEs du secteur, et même plus largement encore. Les salariéEs occupent le devant de l'hôtel toute la journée, malgré le froid et la pluie. L'aide de syndicalistes CGT hôtel prestige et économique et de la CNT solidarité ouvrière est fondamentale. Elle concrétise l'expression de la solidarité contre l'isolement, avec notamment le

soutien financier, et elle permet de mettre la pression par la médiatisation de la lutte et par des actions de soutien sur d'autres hôtels de la chaîne, en France et à l'étranger. Les grévistes sont déterminés à faire « craquer » Intercontinental. Parler de cette grève, soutenir les salariéEs en passant les voir ou en contribuant financièrement : autant de moyens pour contribuer à la réussite de cette bataille importante.

Philippe Poutou

1 – <https://www.lepotcommun.fr/pot/0snuteea/participeroucnt.soc.org>

GRENOBLE Plan social de GE rejeté : une première victoire ?

La Directe a rejeté le plan social qui prévoyait 345 licenciements sur le site de General Electric Hydro à Grenoble.

La mobilisation des salariéEs qui ont fait grève, manifesté et bloqué le site à plusieurs reprises a sans doute pesé sur la façon dont l'administration a examiné le dossier. Le rejet par la Directe est de fait une victoire, mais fragile et provisoire : la direction de GE a d'ores et déjà annoncé qu'elle redéposera un dossier rapidement.

ToutEs concernéEs

Ce plan social est un vrai scandale à plusieurs points de vue : social, technique et écologique. Cette première « victoire » peut-elle redonner un souffle à la mobilisation ? En tout cas cela lui donne un peu de temps.

Au-delà de la nécessaire mobilisation des salariéEs, les organisations syndicales et politiques du bassin grenoblois ont un rôle à jouer sur ce dossier. En effet, nous sommes évidemment touTEs concernéEs par le devenir de centaines de salariéEs (en tout on chiffre à plus d'un millier les emplois directs et indirects qui pourraient disparaître), mais également par les choix en matière de politiques énergétiques.

À l'heure de l'urgence climatique, on ne peut brader un savoir-faire centenaire dans le domaine de la production d'énergie renouvelable, locale et propre sans que nous réagissions ! Plusieurs organisations ont déjà appuyé la mobilisation durant l'automne. Il nous faut rediscuter de comment apporter notre soutien aux salariéEs et peser pour imposer nos revendications sociales et écologiques : non aux licenciements à GE !

Correspondante

PROJET INUTILE ET IMPOSÉ Carrière de Saint-Julien-Molin-Molette : les opposantEs gagnent une bataille

Dans l'Anticapitaliste n°402, nous évoquions le projet d'extension de la carrière de granite de Saint-Julien-Molin-Molette, exploitée par Delmonico-Dorel, pour lequel une enquête publique s'est déroulée à l'automne dernier. Le commissaire-enquêteur vient de publier son rapport, avec un avis défavorable.

Tous les arguments des opposantEs n'ont pas été retenus dans le rapport du commissaire-enquêteur concernant la carrière. Mais le moins que l'on puisse dire est que le commissaire n'a pas mâché ses mots pour se prononcer contre le projet.

Des nuisances dues au passage des camions

Son raisonnement est le suivant : quand bien même cette carrière serait utile, « les conditions de son exploitation ne sont pas acceptables ». Comme il n'existe pas de solution à court terme pour éviter la traversée du village par les camions, le commissaire donne un avis défavorable. Principal argument contre le projet : les nuisances induites par les camions traversant le village. Ce point est quasiment absent du dossier de l'exploitant, alors que les riverains ne cessent de le dénoncer. Pour trancher, le commissaire s'est « rendu incognito [...] sur la place de la mairie, où [il] est resté en observation continue de



6 h 30 à 12 h, un matin d'octobre 2017». Il a constaté le passage d'un camion toutes les deux minutes quarante secondes, dont certains avant l'ouverture de la carrière à 7 h 30. Il a également observé un « dépôt uniforme [de poussières] sur le sol de la voirie, mais aussi sur les rebords de fenêtres des bâtiments ». Il ajoute : « Les problèmes de bruit, de poussière et de sécurité dans la traversée du village ne sont pas abordés dans le dossier. [...] Le silence du dossier sur ces points est difficilement compréhensible ».

L'État dans la ligne de mire

De manière générale, le commissaire a « eu la désagréable impression que le dossier était soit délibérément simplifié à l'extrême, soit préparé dans la précipitation ». D'après le carrier, « un bon niveau d'acceptation sociale du projet a été recherché ». Le commissaire n'est pas de cet avis : la défiance de la population lui « paraît justifiée et [...] est très loin de l'acceptation sociale revendiquée par le maître d'ouvrage ».

Si le rapport n'est pas tendre avec Delmonico-Dorel, il n'épargne pas non plus l'État. Rappelons que l'enquête publique ne portait pas sur la demande proprement dite d'extension de la carrière, mais sur la déclaration d'intérêt général visant à rendre possible cette extension en modifiant d'autorité le plan local d'urbanisme contre l'avis de la mairie. Pour le commissaire, « le moins que l'on puisse dire, c'est que l'État veut arriver à ses fins ».

Le rapport aurait pu aller plus loin, par exemple en abordant la question de la radioactivité qui pourrait à très court terme, en application d'une directive européenne, restreindre l'usage des roches de la carrière. Il n'en reste pas moins que cet avis défavorable est une grosse épine dans le pied des porteurs du projet. Le combat n'est pas terminé, et la mobilisation ne doit pas retomber : en 2005, le préfet avait autorisé l'extension de la carrière, malgré un avis déjà défavorable du commissaire enquêteur... **Commission nationale écologie**

McDO VILLEFRANCHE Arbitraire, bas salaires, discrimination : une carte bien fournie

Décidément McDonald's a des problèmes en Aveyron. On se souvient du démontage du McDo de Millau en 1999 par les paysans du Larzac. Aujourd'hui, à l'autre bout du département, à Villefranche-de-Rouergue, une grève dans le McDo de la ville dure depuis le 23 août 2017.

« Il y a la loi et il y a la loi McDo » : les « cheffes » annoncent la couleur ! Déjà, en février 2017, pour avoir contesté la désignation du délégué syndical CGT Quentin Leyrat, la direction de cet établissement était sommée par la justice de verser 2500 euros de dommages et intérêts.

Intransigeance et mauvais coups

Cinq employéEs du McDo sont donc en grève depuis maintenant plus de 150 jours. Démarrée pour exiger la réintégration de Donovan suite à son licenciement arbitraire,

la grève a maintenant aussi pour revendications une augmentation de salaire à 13 euros de l'heure et de meilleures conditions de travail. Sont aussi dénoncées les discriminations homophobes qui frappent plusieurs des employéEs. Le collectif LGBT de la CGT a été saisi de ces discriminations. Et depuis, intransigeance et mauvais coups se succèdent : refus obstiné de la réintégration de Donovan, exacerbation des divisions entre le personnel, nomination d'un manager avec l'étiquette de délégué CFDT pour encore mieux diviser, négociation annuelle obligatoire bidon où la direction s'en tient à

la seule application des minimums légaux de misère. Une enquête publiée sur le site de jeffklk.org révèle que le nouveau directeur des ressources humaines – titre ronflant pour un établissement de moins de 20 salariéEs – recruté pendant la grève, est un ancien affidé de Bruno Mégret : ils mangent à tous les râteliers !

Solidarité et détermination

Si la direction du fast-food de Villefranche se croit tout permis, elle doit faire face à ténacité des grévistes à laquelle elle ne s'attendait pas. La caisse de grève témoigne d'une solidarité qui déborde le

cadre local. Le noyau militant plutôt âgé de l'union locale CGT de la ville se mobilise avec les jeunes grévistes : rassemblements et blocages devant le McDo, la mairie ou la sous-préfecture. Certaines actions se sont délocalisées sur Toulouse, comme le blocage de camions d'un centre de distribution, avec l'aide de l'UD CGT de Haute-Garonne. Une délégation d'employéEs toulousains des syndicats commerce de la CGT est venue prêter main forte samedi 13 janvier au rassemblement qui a eu lieu toute la journée devant le resto. Les réseaux sociaux se font l'écho de cette grève.

Ainsi, un relais continu de nouvelles initiatives militantes fait vivre cette grève de 5 jeunes employéEs du McDo. C'est bien la popularisation et l'élargissement du soutien qui contraindront enfin la direction à céder.

Correspondant

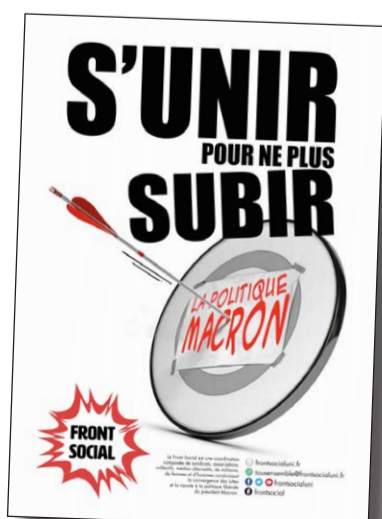
Les dons sont à envoyer à : Union Locale CGT 26 rue Durand-de-Montlauzeur 12200 Villefranche-de-Rouergue.

FRONT SOCIAL Bonne année sociale, Macron !

Le 20 janvier, le Front social organisait une journée de mobilisation contre Macron et le Medef pour, en 2018, « regagner ce qu'ils nous ont volé ». Plusieurs collectifs locaux, sur la soixantaine que compte déjà cette coordination inédite, lancée en avril 2017 et regroupant syndicats, associations et différents fronts de lutte, ont répondu à l'appel.

À Rouen, un rassemblement d'une centaine de personnes a eu lieu place de la Cathédrale, rythmé par des prises de parole sur la mise en œuvre de la rupture conventionnelle collective à Pimkie et à PSA, la sélection à l'université ou la situation des migrantEs, suivi d'une manifestation dans les rues alentour.

Une initiative similaire s'est tenue sur la Grand'Place de Grenoble, ainsi qu'à Nîmes, et d'autres sont prévues dans les jours qui viennent en Ariège, en Aveyron ou à Mulhouse. En Île-de-France, un meeting, auquel plus de 150 personnes ont assisté, était organisé au Théâtre de la Belle Étoile à Saint-Denis : entrecoupé par



les prestations de la Compagnie Jolie Môme, nous avons pu nous réjouir, via un camarade en direct de la Zad, de la victoire de Notre-Dame-des-Landes ou mieux connaître la situation sociale en Guadeloupe avec le secrétaire général de la CGTG et la lecture d'un message d'Elie Domota.

La société est bloquée par le haut, elle va exploser par le bas !

Les luttes syndicales étaient évidemment à l'honneur avec les interventions de plusieurs camarades : impact à venir de l'application des ordonnances dans les entreprises, prise de parole émouvante de la déléguée CNT-SO de Holiday Inn où le personnel de la sous-traitance hôtelière entame son quatrième mois de conflit, points sur la situation à la Poste de Ris-Orangis et sur la répression chez Paprec.

HÔPITAL Bientôt des licenciements économiques de fonctionnaires ?

Licencier un fonctionnaire hospitalier pour « suppression de poste », est-ce possible ? En théorie, oui : la loi sur le statut des hospitaliers, promulguée en 1986, l'autorise en ses articles 92 et suivants. Dans les faits, c'est plus compliqué : les décrets d'application n'ayant jamais été pris, ces dispositions sont restées en sommeil pendant 32 ans. Mais cela devrait changer d'ici avril.

Suite à un recours, le Conseil d'État, dans un arrêt du 25 octobre 2017, a enjoint Matignon de prendre ces décrets sous six mois. Le ministère des Solidarités et de la Santé s'est exécuté et a annoncé leur publication d'ici fin avril. Selon la loi de 1986, en cas de suppression de poste, il doit être proposé au fonctionnaire « trois emplois vacants correspondant à son grade ». Mais jusqu'ici les délais et « l'ordre de priorité géographique » à suivre pour ces offres de reclassement avant licenciement n'étaient pas précisés, ainsi que le délai de réflexion pour accepter ou refuser un de ces emplois. C'est à ces questions que doivent répondre les décrets.

Organiser le sous-effectif permanent

Pour la CFDT, à l'origine du recours ayant abouti devant le Conseil d'État, combler ce « vide juridique » est visiblement une façon de mieux accompagner les réorganisations. En réalité, c'est ouvrir une brèche soigneusement mise de côté jusqu'ici... y compris par le gouvernement PS, qui en 1998, avait envisagé prendre ces décrets, mais s'était finalement ravisé. Un an plus tard, il s'était même payé le luxe, dans une réponse écrite à l'Assemblée nationale, de dire qu'il n'avait « pas l'intention de prendre des dispositions réglementaires pouvant se traduire par le licenciement d'agents hospitaliers »... tout en n'abrogeant pas pour autant cette possibilité légale, et en expliquant comment il comptait accompagner les restructurations d'hôpitaux : primes de départs « volontaires », mais aussi « transferts d'emplois » entre différentes structures. Une logique suivie jusqu'au bout par le PS, qui met en place en 2016 les Groupements hospitaliers de territoire (GHT), machine à couper dans les effectifs enrobée sous le doux nom de « synergies ». Au prétexte de fusionner les « fonctions supports » (blanchisserie, services techniques, etc.) ou des services de même spécialité dans différents hôpitaux d'un même GHT, des équipes entières sont supprimées, répercutant la charge de travail sur les personnels restants, déjà débordés. Bien sûr, au vu du nombre de contractuelEs, d'intérimaires, voire de prestataires extérieurs, ainsi que de départs non remplacés, l'hôpital avait déjà bien des moyens de supprimer des postes. Mais dans ce contexte de coupes franches dans les effectifs, prendre les décrets d'application de la loi de 1986, c'est ouvrir les vannes à des plans de licenciements des fonctionnaires. Bien loin des discours du ministère qui prétend vouloir « encadrer les délais, la procédure et la qualité des offres de reclassement », le message est clair : aux directions d'hôpitaux d'organiser le sous-effectif permanent. Face à cette politique du gouvernement : fonctionnaires et salariéEs du privé, même combat !

Joan Arnaud

Le Front social a de nouveau démontré, à une échelle encore modeste, sa capacité d'attraction et surtout mis en avant le fait que, sur le terrain, l'encéphalogramme social est loin d'être plat alors que, faute de poursuite de la mobilisation, la ratification des ordonnances suit son parcours législatif comme si de rien n'était... au risque de voir leur contenu encore durci ! Pendant ce temps-là, le syndicalisme de sommet continue à faire semblant de négocier, que ce soit sur l'assurance chômage, la formation professionnelle ou la définition de l'entreprise... Le Front social appelle d'ores et déjà les militantEs et toutes les forces qui veulent faire de 2018 l'année de la riposte à se retrouver à Paris le 31 mars prochain pour la mettre en œuvre. LD

Égypte, 25 janvier 2011 : quand tout est devenu possible



Le 25 janvier 2011, soit moins de deux semaines après la fuite du dictateur tunisien Ben Ali sous la pression populaire, la population égyptienne descend à son tour massivement dans la rue. Ainsi que l'écrit alors le Monde, « l'Égypte a connu, mardi 25 janvier, une journée de mobilisation hostile au régime en place sans précédent dans l'histoire récente du pays. » 18 jours plus tard, Hosni Moubarak, en place depuis près de 30 ans, démissionnera.

L'Égypte présente des traits similaires avec la Tunisie, et avec les autres pays qui seront à leur tour touchés par le soulèvement régional : régime autoritaire, corruption et clientélisme, inégalités sociales et chômage de masse, etc. S'ajoute à ces phénomènes structurels, à la fin de l'année 2010-2011, une contestation de plus en plus forte, portée par diverses organisations de l'opposition politique, du projet de « transmission héréditaire du pouvoir » porté par Hosni Moubarak, qui ne faisait alors plus mystère de sa volonté de transférer le pouvoir à son fils Gamal. Un cocktail particulièrement explosif, dans un contexte plus général de remobilisation sociale et d'émergence d'une nouvelle génération militante.

Un soulèvement venu de loin

La jeunesse a joué un rôle décisif dans le déclenchement de la « révolution du 25 janvier ». Massivement touchés par le chômage, qu'ils et elles soient diplômés ou non, les jeunes ne supportaient plus l'arbitraire policier et la censure. Les jeunes étaient par ailleurs plus aptes que leurs aînés à se saisir des nouveaux moyens de communication pour contourner les entraves considérables au droit de s'exprimer et de s'organiser. Mais si Moubarak à été chassé, c'est également, et notamment, parce que le mouvement ouvrier est massivement entré en action. Les soulèvements ne sont pas tombés du ciel, par le miracle de Facebook ou d'al-Jazeera. Ils ont été précédés par une vague de luttes sociales dans lesquelles les mobilisations ouvrières ont joué un rôle décisif : à partir de 2004 en Égypte, avec une accélération entre 2006 et 2010.

Le retour des mouvements sociaux

Le début des années 2000 est marqué par une libéralisation accrue de l'économie égyptienne, avec notamment,

à partir de 2004, le gouvernement dirigé par Ahmed Nazif qui accélère les ventes d'entreprises publiques, privatisant jusqu'à 17 d'entre elles. Cette politique est en grande partie menée par des membres du cabinet d'affaires proche du fils de Moubarak. De premières manifestations significatives se déroulent en Égypte au début des années 2000. Ces mobilisations coïncident avec le début de la seconde Intifada palestinienne en septembre 2000, puis la guerre en Irak en mars 2003. De la dénonciation de la violence israélienne et de l'ingérence des États-Unis dans la région, les mots d'ordre des manifestantEs glissent vers des revendications de politique intérieure. C'est à partir de 2004 que le mouvement Kifâya ! (Assez !) portera ces critiques dans la rue et les médias.

Un syndicalisme en mutation¹

La centrale syndicale unique égyptienne (ETUF) était profondément intégrée à l'appareil d'État : dirigeants nommés par le gouvernement, souvent cadres du parti au pouvoir. De 1962



à 1986, le président de l'ETUF était également ministre du Travail... Après avoir longuement tenté de bâtir une opposition interne, des militantEs ont finalement décidé de construire de nouveaux syndicats. Dans la foulée d'une grève massive et victorieuse,

les collecteurEs territoriaux d'impôts fonciers fondent, en 2007, le premier syndicat indépendant. Le pouvoir est contraint de le reconnaître en 2009. D'autres secteurs vont suivre : techniciens de la Santé, salariéEs de l'Éducation. Ils seront à l'initiative

de la création de la première centrale syndicale indépendante le 30 janvier 2011 (voir ci-dessous).

Nouveaux groupes politiques

Les nouveaux groupes politiques qui apparaissent au début des années 2000, tels que Kifâya en 2004, « Les Jeunes pour le changement » et « La Campagne populaire pour le changement » en 2005, sont des rassemblements larges où se côtoient des oppositions à Moubarak allant des nassériens aux islamistes. Ainsi que le confirme un des fondateurs de Kifâya : « Le but premier était d'arriver à avoir la confiance des gens, de la population. Le but était de créer un mouvement populaire dans la rue. [...] Dans Kifâya il n'y a pas d'idéologie prédominante, c'est un mouvement ouvert. Il y a des socialistes, communistes, libéraux, nassériens, frères musulmans et indépendants. » Une coalition hétéroclite mais qui se rejoint dans son opposition au régime Moubarak, à l'image de la foule qui envahira les rues à partir du 25 janvier.

Le temps de la révolution

Inspirés par le succès du soulèvement tunisien, des militantEs égyptiens lancent un appel à une « journée de la colère » le mardi 25 janvier. Ils sont notamment membres du Mouvement de la Jeunesse du 6 Avril, groupe prodémocratie créé en 2008 en soutien au mouvement de grève des ouvrierEs du textile de la ville de Mahalla, et ils n'ont pas choisi la date au hasard : le 25 janvier est une journée de fête nationale en Égypte, le « Jour de la police », qui commémore le soulèvement de la police égyptienne contre les Britanniques en 1952.

Une mobilisation historique

L'appel se répand comme une trainée de poudre, et des dizaines de milliers de manifestantEs se retrouvent dans les rues, avec des mots d'ordre « contre la torture, la pauvreté, la corruption et le chômage ». Ces chiffres sont à comparer aux quelques centaines de participantEs « habituels » des manifestations politiques ; qui plus est, fait nouveau, des mobilisations ont lieu dans la plupart des grandes villes d'Égypte. Au Caire, plus de 15 000 personnes convergent vers la place Tahrir. La police intervient violemment, arrête de nombreux manifestantEs, le pouvoir tente d'imposer un couvre-feu, les communications sont bloquées (internet et téléphone) et la principale force d'opposition, les Frères musulmans, ne s'associe pas à la contestation dans les premiers jours. Mais rien n'arrête la lame de fond qui a commencé à s'exprimer le 25 janvier : « Le vendredi 28 janvier, jour de congé hebdomadaire, le mouvement s'amplifie. Au Caire, à la sortie de la

grande prière, des cortèges très fournis investissent le centre-ville et rejoignent la place Tahrir, qui devient l'épicentre de la contestation. Les slogans en appellent à la fin de l'état d'urgence en place depuis 30 ans, à la mise en place d'élections libres, au départ du raïs. Le pont Qasr al-Nil, qui mène à la place Tahrir, est alors le théâtre de scènes inédites, inouïes : la foule désarmée fait reculer les canons à eau de la police. »²

Tahrir : symbole et carrefour

Ce sont la plupart des grandes villes égyptiennes qui sont touchées, mais l'attention se concentre principalement sur la capitale, Le Caire, et sur la place Tahrir, devenue symbole et carrefour de la contestation. Occupée jour et nuit par des centaines, puis des milliers de

manifestantEs après que la police se fut retirée des rues le 28 janvier, Tahrir devient un lieu où s'expérimente l'auto-organisation à grande échelle : auto-protection, services médicaux, distribution de nourriture, nettoyage, bureau des objets trouvés, spectacles, réunions politiques permanentes, etc. « Ville dans la ville » pour certains, « poumon de la révolution » pour d'autres, Tahrir est aussi le lieu où convergeront plus d'un million de manifestantEs le 1^{er} février (lors de la « marche du million »), ainsi qu'une source d'inspiration pour d'autres villes, d'Alexandrie à Suez en passant par Port-Saïd.

Les travailleurEs en action

Au-delà des occupations et des manifestations quotidiennes, qui jouent

un rôle essentiel dans le maintien d'une pression permanente sur un régime de plus en plus aux abois et fissuré, c'est la mise en mouvement des travailleurEs, et notamment de la classe ouvrière égyptienne, qui va faire franchir un cap à la mobilisation. Le 30 janvier, la naissance de la première centrale syndicale indépendante est annoncée place Tahrir. Dans la semaine du 7 au 13 février, les grèves vont en effet se multiplier dans le textile, la santé, l'éducation, les hydrocarbures, l'électricité, chez les conducteurs de bus et de trains... La paralysie gagne peu à peu le pays, et des mobilisations inédites se produisent, comme lorsque des mal-logés de Port-Saïd incendient le bâtiment du gouvernorat en réclamant des logements décentes. Pour l'armée égyptienne, qui possède une part importante de la richesse nationale du pays (plus du tiers selon la plupart des estimations), la situation devient hautement problématique, tant d'un point de vue sécuritaire qu'économique. Elle va donc progressivement « lâcher » Moubarak.

Moubarak : un discours, un départ

Le jeudi 10 février, le dictateur égyptien s'adresse à la population dans une allocution télévisée, une semaine après avoir expliqué à ABC qu'il ne pouvait démissionner « de peur que le pays ne sombre dans le chaos ». Il déclare avoir entendu la colère populaire, mais entend se maintenir à la présidence jusqu'aux élections prévues en septembre, tout en déléguant ses pouvoirs à celui qu'il vient de nommer

vice-président, Omar Souleimane, jusqu'alors à la tête du renseignement égyptien. Ce discours est vécu comme une provocation, il est copieusement sifflé sur la place Tahrir, et contribue à mobiliser encore davantage pour la manifestation géante prévue le lendemain, vendredi 11 février.

Ce jour-là, des centaines de milliers de manifestantEs envahissent de nouveau les rues des villes égyptiennes. Au Caire, ils se rendent notamment en direction du palais présidentiel et du bâtiment de la télévision d'État. L'armée égyptienne a compris que la situation lui échappait et qu'il n'y aurait pas de retour au calme sans le départ du dictateur : à 17 heures, Omar Souleimane annonce la démission d'Hosni Moubarak.

18 jours après le 25 janvier, le peuple égyptien remporte une bataille essentielle. La suite démontrera qu'il est alors malheureusement loin d'avoir remporté la guerre. Mais ces 18 jours historiques sont toujours présents dans les esprits, et le dictateur Sissi le sait, lui qui essaie, après avoir tenté de la récupérer, de faire disparaître la mémoire du 25 janvier 2011 de la conscience collective en Égypte.

Tomas Gub et Julien Salingue

1 – D'après le dossier « Égypte » de la revue *Solidaires International*, n°7, novembre 2011, <https://www.solidaires.org/Solidaires-International-revue-no7-novembre-2011>.
2 – Delphine Pagès-El Karoui et Leïla Vignal, « Les racines de la « révolution du 25 janvier » en Égypte : une réflexion géographique », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 27 octobre 2011, <http://journals.openedition.org/echogeo/12627>.



Essai

« Histoire de la contre-révolution arabe » : tel est le sous-titre de l'ouvrage de Filiu, qui s'attache à se dégager de la contingence des événements de ces dernières années pour les insérer dans une « histoire longue » du monde arabe. Pour ce faire, l'auteur mobilise divers concepts, en premier lieu celui d'« État profond », pour étudier les processus socio-historiques de construction des États arabes « modernes ».

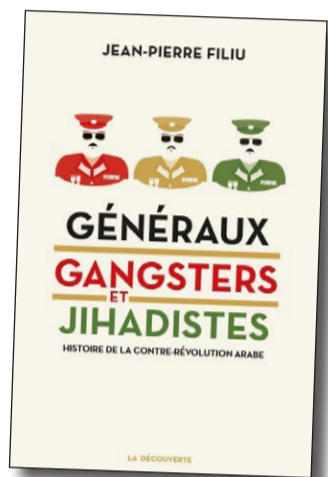
Les « nouveaux mamelouks »
En s'intéressant aux cas de la Syrie, de l'Irak, de l'Algérie, de l'Égypte et du Yémen, Filiu revient notamment sur la succession des putschs militaires dans la période qui a suivi les indépendances formelles, et à la façon dont des cliques ont accaparé le pouvoir en s'appuyant sur des gardes prétorienne impitoyables, et aux ordres.

Un parallèle est ainsi dressé avec les mamelouks, milices d'esclaves affranchis qui, officiellement au service des souverains de l'islam médiéval, ont exercé directement le pouvoir, gouvernant notamment la Syrie et l'Égypte de 1260 à 1516. Malgré d'évidentes différences, Filiu identifie des similitudes, comme il l'expliquait récemment dans *Libération* : « J'établis une comparaison avec les structures militaires, aujourd'hui retranchées de la société qu'elles oppriment tout en se prévalant du peuple, comme hier les mamelouks se réclamaient du calife. » Comme leurs ancêtres, les « nouveaux mamelouks » ont en outre accédé au pouvoir par des intrigues

Généraux, gangsters et jihadistes, de Jean-Pierre Filiu

La Découverte, 320 pages, 22 euros.

Dans son dernier ouvrage, l'historien Jean-Pierre Filiu propose une mise en perspective de la contre-révolution en cours dans le monde arabe. Un ouvrage érudit et bienvenu, même s'il souffre de certains biais, principalement liés à une vision parfois trop « par en haut » des événements et processus historiques.



et des trahisons : « Le mamelouk qui remporte le pouvoir est toujours le pire, celui qui est capable d'éliminer l'ensemble de ses rivaux avec le plus grand cynisme. »

Autre parallèle avec les mamelouks, les régimes issus des putschs se comportent comme des entités étrangères à l'égard de la population : « C'est la survie du régime qui prime toujours sur les intérêts nationaux ». Les logiques rentières, qu'il s'agisse d'une rente

économique (fortune générée par l'exploitation et l'exportation des hydrocarbures) ou d'une rente « stratégique » (aide militaire extérieure, notamment venue des États-Unis), participent de cette déconnexion : elle permet (de tenter) d'acheter la paix sociale par une redistribution clientéliste des ressources et autonomise les pouvoirs vis-à-vis de la population, dont ils ne dépendent guère pour assurer leur survie financière et le fonctionnement de l'appareil d'État.

Contre-révolution

C'est l'ensemble de ces éléments, que Jean-Pierre Filiu synthétise davantage qu'il ne les découvre, qui permet de comprendre les modalités et la violence de la contre-révolution dans la plupart des pays touchés par le soulèvement de 2011, mais aussi les relations plus qu'ambigües entre les régimes en place et les mouvements jihadistes, « ennemis préférés » des cliques au pouvoir. De l'Égypte à la Syrie, exemple quasi paroxystique de la contre-révolution, Filiu dresse un sombre, mais réaliste tableau :

« Bachar al-Assad se porte à merveille alors que son pays est en ruines. Mais il a, de son point de vue, remporté l'essentiel : la perpétuation de son régime, sur laquelle il ne transigera rien, fermant la porte à toute éventuelle négociation. »

Un ouvrage utile, mais on regrettera toutefois que le point de vue adopté soit avant tout une vision « par en haut » des processus historiques et sociaux, qui relativise la centralité des mobilisations populaires dans toute perspective de changement social. Exemple emblématique avec la campagne Tamarrod en Égypte, dont la massivité (millions de signatures et de manifestants le 30 juin 2013) passe au second plan, au profit de son instrumentalisation par l'armée égyptienne. Comme si les intrigues de palais devaient nécessairement prendre le pas sur les mobilisations, alors que sans ces dernières, difficile d'imaginer un avenir meilleur dans la région et la fin du tragique ménage à trois des généraux, des gangsters et des jihadistes.

JS

Exposition

« Mali Twist », Malick Sidibé à la Fondation Cartier

Jusqu'au 25 février, la Fondation Cartier expose 250 photos de Malick Sidibé.

Malick Sidibé, décédé en avril 2016 à Bamako, était un photographe portraitiste malien. On le surnommait « l'œil de Bamako ». Né dans une famille de paysans, après des études de dessin et de bijouterie, Malick Sidibé découvre la photographie par hasard, grâce à un gérant de studio qui l'avait employé pour décorer son magasin. Un Kodak à la main, il commence par photographier son univers quotidien.

Maîtrise magistrale du noir et blanc

Après l'indépendance du Mali (1960), dans les années 1960-1970, il photographie l'euphorie de l'indépendance et du postcolonialisme, les soirées de la jeunesse

de Bamako, enchaînant plusieurs fêtes avant de développer et tirer ses photos jusqu'à l'aube. Il saisit les regards, les attitudes, les postures avec une maîtrise magistrale du noir et blanc. En 1962, il inaugure son premier studio photo, d'où il ne bougera jamais. De plus en plus nombreux, ses modèles rient, s'amusent, posent

et s'affirment. Il se spécialise dans la photographie de reportage. Dans les années 1980, alors que le public commence à préférer la photo couleur, l'activité de Malick Sidibé baisse et il se met à réparer des appareils photo. Mais à partir des Rencontres africaines de la photographie à Bamako en 1994, sa réputation s'accroît. Il expose

alors dans des galeries en Europe, aux États-Unis et au Japon, et reçoit de nombreuses distinctions, entre autres un Lion d'or d'honneur pour l'ensemble de sa carrière à l'occasion de la 52^e biennale d'art contemporain de Venise.

Sylvie Tridon

Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tarif plein : 10,50 euros / tarif réduit : 7 euros

Cinéma

Three Billboards: les panneaux de la vengeance, de Martin McDonagh

Martin McDonagh, après *Bons baisers de Bruges* (2008) continue de nous surprendre avec *Three Billboards*.

Pour décor, rien de bien nouveau a priori. Une petite ville de l'Amérique profonde, caricaturale : raciste et réac. Idem pour le scénario : une protagoniste qui bouscule cette petite routine. Frances McDormand interprète magistralement le rôle d'une femme dont la fille a été violée et assassinée. L'enquête n'avancant plus, elle décide d'afficher des panneaux porteurs de messages visant le chef de la police et son inaction. Les dialogues teintés d'humour noir, la transformation des

personnalités qui semblent, au départ, convenues, nous surprennent au cours d'un film sans temps mort. Les comportements populistes sont systématiquement et habilement rattrapés par d'autres, avec finesse et humour. Quelques critiques reprochent déjà le « lissage de la bonne conscience » à la fin de l'intrigue. C'est une lecture possible mais il serait dommage de se priver de ces quelques heures de dialogues corrosifs et des interprétations magistrales de Frances McDormand et Sam Rockwell.

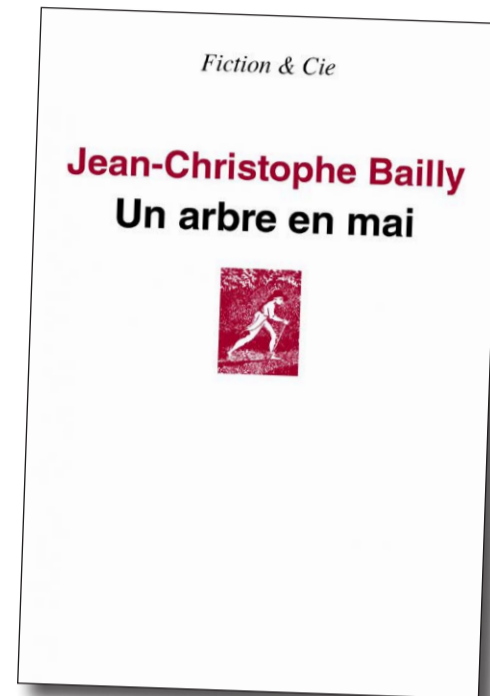
ST



Essai

Un arbre en mai, de Jean-Christophe Bailly

Seuil, 72 pages, 10 euros.



Jean-Christophe Bailly avait commencé en 2004 la rédaction d'un récit sur mai 68. Il l'a abandonné et publié aujourd'hui les pages alors écrites.

Un arbre en mai, ce sont les souvenirs d'un étudiant de Nanterre qui voyage, aime, va au cinéma, a décidé d'être écrivain mais, qui dans le même temps, s'engage dans le soutien à la lutte du peuple vietnamien au sein du « Comité Vietnam national » largement animé par des militants de la JCR (Jeunesse communiste révolutionnaire). Il adhèrera d'ailleurs à la JCR en mai 1968 et militera à la Ligue communiste jusqu'en 1972. Son témoignage, celui d'un jeune animé par le « romantisme révolutionnaire », n'est en rien un repentir.

« Un lac d'impatience qui ne pouvait que déborder »

Pour justifier son titre, Jean-Christophe Bailly rappelle les « arbres de la liberté » plantés durant la révolution française : « Nous avons planté un arbre de la liberté en mai ». « Mai 68, écrit-il, fut une convergence. C'est comme si des milliers de petites rigoles avaient abouti au même point, formant un lac d'impatience qui ne pouvait que déborder ». Les archaïsmes de la société française et du régime gaulliste révulsent une large partie de la jeunesse étudiante. À Nanterre, Bailly est aux premières loges du mouvement naissant. Il rappelle le débat au sein de la JCR sur le « mouvement du 22 mars », qui suscite quelque méfiance. Les barricades et les affrontements sont décrits tels que pouvaient les ressentir un participant « du rang » porté par une lame de fond.

Dans le livre qu'il n'a pas écrit, il aurait été question aussi de la grève générale et du militantisme au quotidien. Mais telles quelles, ces quelques pages constituent à la fois un témoignage et une forme de rappel à tous ceux qui font commerce de leur jeunesse et se réjouissent que mai 1968 n'ait pas débouché sur une révolution : « On ne pourra empêcher qu'un rêve ait été entrevu, qu'une porte ait été entrouverte qui ne donnait pas forcément sur des camps ou sur des foules marchant au pas en brandissant les portraits des chefs ».

Henri Wilno

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44 - Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h - 20 h, mardi au samedi : 12 h - 20 h

TUNISIE « La jeunesse révoltée et les classes laborieuses ne vont pas s'arrêter au milieu du chemin »

Entretien. Questions à Fathi Chamkhi, dirigeant du Front populaire et député.



DR

Quelles sont les raisons immédiates des mobilisations ?

Un nouvel embrasement social a commencé le 8 janvier et les jours suivants. Il s'agit d'une réponse aux mesures contenues dans la loi de finances 2018. Celles-ci touchent en effet de plein fouet les classes populaires.

On y trouve notamment :

- des recettes fiscales supplémentaires espérées de 1282 millions de dinars (MD)¹, auxquelles viennent s'ajouter un nouvel impôt de 1% sur les salaires pour 148 MD ;
- une réduction de 1060 MD des dépenses de l'État.

L'ensemble des recettes supplémentaires attendues représenteront environ 7% du budget de l'État. Les informations concernant les conséquences concrètes de cette loi de finances ont circulé, en décembre. Elles ont été confirmées début janvier par une première salve de hausse des prix². Et ce sont ces hausses immédiates qui ont mis le feu au poudre !

Après une semaine de contestation et, parfois, de heurts très violents avec les forces de l'ordre³, un calme précaire règne de nouveau sur l'ensemble du pays.

Quelle est la stratégie du gouvernement pour tenter d'imposer sa politique ?

Avec ces mesures, le gouvernement Youssef Chahed (YC) sait qu'il avance en terrain miné ! Non seulement à cause de son impopularité, mais aussi à cause de l'ampleur des critiques qui fusent de toute part contre ce gouvernement et son bilan très décevant.

Les critiques ne viennent pas seulement de l'opposition, mais aussi de l'intérieur de la coalition au pouvoir⁴, voire de Nidaa Tounes, le propre parti de YC.

C'est pourquoi le gouvernement de YC a pris soin de répartir l'application de ses mesures tout au long de l'année en cours, afin de réduire les risques d'une nouvelle explosion sociale.

Il a aussi fourni beaucoup d'efforts de communication pour tenter de les justifier : YC et ses ministres font souvent référence au bilan négatif qu'ils ont hérité des gouvernements précédents. Ils invoquent aussi les sacrifices qu'il faudrait consentir pour sortir de la crise et réussir une relance économique qui tarde à venir.

Enfin, YC et ses ministres ne trouvent rien d'autre pour rassurer les Tunisiens, face à la dégradation spectaculaire de leurs conditions de vie, que de prédire la fin proche de leurs sacrifices. Ils prétendent que 2018 sera la dernière année de la crise, et que 2019 verra la Tunisie sortir du long tunnel de la crise et renouer avec la croissance.

Cette stratégie a-t-elle des chances de réussir ?

C'est pour moi peine perdue ! La gravité et la persistance de la crise économique, l'ampleur du désastre social et, surtout, la longue liste des promesses non tenues de « lendemains qui chantent », ont eu raison de la patience des Tunisiens, pour laisser place aux sentiments d'amertume et de colère.

La grogne sociale est constamment alimentée par les difficultés économiques et sociales croissantes, notamment l'aggravation du chômage et la baisse quasi générale du pouvoir d'achat.

En fait, YC, tout comme ses nombreux prédécesseurs, sait qu'il n'a pas bien en mains les commandes du pays. En août 2016, dans son discours devant le Parlement lors du vote de confiance à son gouvernement, YC avait évoqué les principaux indicateurs économiques et sociaux du pays. Dans un discours qu'il voulait celui de la sincérité et de la franchise, il avait peint un tableau noir : crise des finances publiques, corruption gangrenant tout l'appareil d'État, endettement extérieur atteignant des records absolus et représentant un fardeau insoutenable pour les caisses de l'État, une énorme demande sociale aggravée par un chômage endémique et une pauvreté en extension continue, la ruine des services publics, etc. Face à cette situation de crise globale, YC avait promis de mettre en place des réponses adéquates, en matière de politique économique et sociale, afin de redresser la barre, de rétablir les équilibres financiers et de renouer avec la croissance.

Aujourd'hui, tous s'accordent à dire que le gouvernement de YC a largement échoué dans sa mission de sauvetage, même s'il tente désespérément de s'accrocher au moindre signe pour cacher son échec patent.

Poussé par le FMI, avec lequel il a conclu un accord de réformes qui s'étale sur trois ans, YC tente le tout pour le tout et le clame haut et fort : « Je suis amené à prendre des mesures douloureuses », « les sacrifices sont nécessaires » « la situation du pays est grave donc nous devons accélérer le rythme des réformes », etc.

Le gouvernement Chahed a-t-il encore un avenir ?

La contestation sociale a fortement éprouvé un gouvernement en perte de vitesse, de plus en plus lâché par ses alliés politiques et rattrapé par son échec face à la situation

dramatique du pays. Le gouvernement YC semble bel et bien en sursis et ses jours sont comptés. Les rares soutiens qui lui restent fidèles sont le parti islamiste Ennahdha et, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, la toute puissante centrale syndicale UGTT. Son secrétaire général ne trouve rien de mieux à dire que la Tunisie en assez des changements à répétition de gouvernement.

Quel est la situation de l'économie tunisienne ?

La situation économique et sociale de la Tunisie est grave. Elle connaît en effet :

- sa plus longue crise économique. Une crise dont le début remonte à 2008 et qui s'est aggravée après la révolution de 2011 ;
- la crise des finances publiques. Le gouvernement a notamment de plus en plus de mal à mobiliser des ressources financières pour son budget. Et cela malgré la baisse importante et continue des dépenses sociales. Un recours croissant à l'endettement⁵ a permis jusqu'ici de camoufler la crise grave des finances publiques. En 2010, la part de l'emprunt dans le budget de l'État était de 17%. Elle est passée à 30% en 2017 ;
- la crise de la dette est un fait avéré. Désormais l'État ne peut plus compter sur l'emprunt pour

comblent le fossé croissant dans son budget entre les ressources propres et ses besoins de financement. Le gouvernement actuel ou celui qui le remplacera sera de plus en plus tenté, notamment sous la pression du FMI, par des mesures antisociales. Face à cela, les classes populaires et la jeunesse, qui ont maintes fois prouvées leur grande capacité de mobilisation, ne se laisseront pas faire.

Doit-on s'attendre à une poursuite de la résistance des classes laborieuses et de la jeunesse ?

Pour faire face aux agressions sociales multiples et continues de la part d'un régime capitaliste décadent, les classes laborieuses tunisiennes et la jeunesse ont tout expérimenté, ou presque. De la résignation à l'oppression politique, à l'insurrection révolutionnaire, puis les élections démocratiques et la manipulation par des forces rétrogrades et contre-révolutionnaires.

Mais, loin d'affaiblir leur détermination et leur combativité, ces expériences leur sont bénéfiques sur le plan de l'éducation politique et de la prise de conscience.

Rien ne semble indiquer aujourd'hui que la jeunesse révoltée et les classes laborieuses vont s'arrêter au milieu du chemin. Les semaines et les mois à venir sont pleines de promesses positives.

Propos recueillis par Dominique Lerouge

- 1 - 3 dinars = 2 euros.
- 2 - Augmentation des prix de l'électricité et du gaz : 358 MD ; du carburant : 342 MD, de certains produits de base : 330 MD ; du transport scolaire : 30 MD.
- 3 - 1 mort, 930 arrestations, plus d'une centaine de blessés des deux côtés (manifestants et police) et beaucoup de dégâts matériels.
- 4 - C'est un gouvernement d'alliance (« d'unité nationale »), notamment entre les deux partis vainqueurs des dernières élections de 2014 : le parti Nidaa Tounes et le parti islamiste Ennahdha.
- 5 - Le taux d'endettement est passé de 40,5% en 2010 à 71,4% actuellement. Dans le même temps, l'encours de la dette publique s'est accru de 25,6 à 76,2 milliards de dinars.

L'image de la semaine



Vu ailleurs

besta! CALAIS, ÇA RAPPORTE.
Le gouvernement britannique a annoncé qu'il augmenterait de plus de 50 millions d'euros sa contribution à la gestion de la frontière commune de Calais, pour en améliorer la sécurité. Ces financements seraient une contrepartie au maintien des accords du Touquet qui visent à externaliser la frontière britannique sur les côtes françaises, y bloquant les migrants qui cherchent à rejoindre le Royaume-Uni. Qui profite de ces « investissements sécuritaires » ? Le collectif Calais Research Network a identifié plus de 40 entreprises qui bénéficient du régime frontalier, dans des secteurs divers allant du transport à la construction de clôtures, en passant par les technologies biométriques, les systèmes de scanner de poids lourds, la fourniture de containers ou la fabrication de cartouches de gaz lacrymogènes. On pourrait croire que la situation à Calais ne fait que des perdants : les migrants, exposés à des conditions indignes et à des violations des droits humains, le tissu économique local, les contribuables français et britanniques... Mais certains acteurs tirent tout de même leur épingle du jeu. Parmi les heureux élus, on retrouve Vinci. Le géant du bâtiment et de la sous-traitance, impliqué dans le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, finalement abandonné, dans la destruction de la forêt de Khimki en Russie, et poursuivi pour travail forcé au Qatar, a obtenu de nombreux contrats à Calais. Sa filiale Sogea s'est chargée de la destruction de la « jungle » à la fin de l'hiver 2016 puis à l'automne suivant, quand l'intégralité du campement a été évacuée. Une opération dénoncée alors par le collectif national des syndicats CGT de Vinci [...].

C'est également Vinci, via sa filiale Eurovia, qui a construit le mur anti-intrusion de la rocade de Calais, pour un coût estimé à 2,7 millions d'euros, financés par la Grande-Bretagne. Ce mur de quatre mètres de hauteur et d'un kilomètre de long s'ajoute aux grillages installés le long du port et vise à empêcher les migrants de monter dans les camions. Ceux-ci se sont simplement déplacés plus en amont pour tenter de s'introduire dans les poids-lourds en direction du Royaume Uni. Dans la zone portuaire, Thales a installé les équipements pour sécuriser la zone : portiques, lecteurs de badges, caméras de surveillance, protection des éléments d'infrastructures vitales... [...] Thales est aussi l'un des principaux bénéficiaires des fonds européens à la recherche pour renforcer la lutte contre l'immigration illégale.

Anne-Sophie Simpère, « Ces entreprises de sécurité privée qui profitent de la tragédie de Calais », Bastamag, 22 janvier 2018.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	6 mois 28 € / 1 an 56 €	6 mois 20 € / 1 an 40 €	
Mensuel	6 mois 22 € / 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel	6 mois 50 € / 1 an 100 €	6 mois 38 € / 1 an 76 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	3 mois 10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
14 € par trimestre	25 € par trimestre	10 € par trimestre	19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322254755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org